

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

Avis à nos abonnés du dehors

Nos abonnés qui n'ont pas encore effectué le paiement de l'abonnement peuvent le faire sans frais en versant au compte de chèques postaux IV B 313 :

Fr. 4.55 pour trois mois
» 9.05 » six »
» 18.05 » douze »

Ces versements peuvent être faits dans chaque bureau postal. Nous espérons que tous nos abonnés profiteront de ce mode de paiement afin de nous éviter des frais et des contretemps.

Mettre sur les bulletins de versement les noms et adresses exacts.

L'ADMINISTRATION.

Croquis sur le vif

Le but de notre voyage était Laon et les régions dévastées. Un incident fort regrettable et sur lequel je voudrais pouvoir m'étendre si j'en avais la possibilité (car il tient de près à certains problèmes importants de la reconstruction des pays envahis), modifia de tout au tout notre itinéraire. Il fallut me rabattre sur Paris, où j'avais quelques connaissances, tandis que mes compagnons, que j'avais quittés, projetaient d'aller visiter le Midi.

L'exploration de Paris, par le Métro, par les lignes de ceinture, et par les taxis, ne laisse pas que d'être fort accablante, mais les sources de joie esthétique, qui coulent abondantes des monuments, des palais, des galeries d'art, du prestigieux et riche Versailles, compensèrent amplement la fatigue des journées. La douceur de janvier, pareil là-bas à nos journées d'automne, ajoutait au charme des promenades à travers la vieille ville, chargée de souvenirs, aux flâneries le long des quais, dans les quartiers ouvriers, miséreux et sales, ou à travers les Champs-Élysées, riches et parés de beauté.

Versailles surtout, laisse un souvenir inoubliable. J'avais goûté autrefois la somptuosité des Palais italiens, tchèques et viennois. J'avoue qu'ils ne sont point comparables. Le château de La Vau, les jardins de Lenôtre sont un décor unique, d'une parfaite beauté. A côté de lui, Schoenbrunn ou la Hofburg laissent un sentiment d'inachevé, d'insuffisant, presque de rococo. Et pourtant...

Mais laissons là ces digressions qui touchent au passé aboli et revenons à la vie ; à nos Parisiens en chair et en os ! Ils sont mille fois plus piquants à observer.

La vie n'est point trop chère dans la capitale française à côté de ce que nous payons en Suisse. Pour 3 fr. 50 français, j'ai dîné excellentement dans les restaurants voisins de la gare de Lyon comme dans ceux du Paris-Diner, près du boulevard Poissonnière (où, entre parenthèses, j'eus la surprise de voir quelques jeunes gens de nos familles juives les plus industrielles). Pour le même prix, j'ai pu m'abriter la nuit dans le foyer excellentement tenu par M. Seidel, dont la femme est originaire des Ponts, si je ne fais erreur. Il ne faudrait pas prendre cependant ces chiffres pour des moyennes. Une chambre dans un hôtel de rang, tel que l'excellent Hôtel-Moderne, coûtera au minimum 40 fr. par jour ! Mais les bourses modestes trouvent à se loger, cependant, à des prix moins fabuleux.

Le Parisien qui loge en garni, paie couramment cent francs par mois pour une méchante chambre. La crise des loyers est l'épidémie endémique des capitales. Les quelques bâtisses élevées par la spéculation, ne suffisent pas aux besoins. Il ne faut pas oublier que des milliers de réfugiés du Nord sont encore à Paris. Jusqu'à l'an prochain, des lois empêchent leur exode forcé.

La nourriture est meilleur marché qu'en province. Rien ne vaut la table de Paris, pour le choix du service. Le pain blanc est d'une délicatesse et d'une saveur introuvables chez nous, me semble-t-il.

L'ouvrier parisien se passera volontiers d'un logis où il soit tout à son aise, mais il ne négligera jamais sa table.

S'il aime le travail, où l'habileté de son intelligence et de ses doigts fait des choses remarquables, il sait aussi trouver le temps des loisirs et de l'amusement, quoi qu'il en coûte.

Les salaires sont loin d'être fantastiques. La moyenne ne dépasse plus vingt francs aujourd'hui. Le chômage existe, mais sans avoir la gravité qu'il a pris dans notre pays.

Dans les régions dévastées, des provinces sont à refaire et des divisions d'ouvriers italiens, espagnols et belges, sont déjà à la tâche.

Il y aura sûrement du travail pour des chômeurs suisses, mais, d'avance, il ne faut pas s'attendre à trouver là-bas des Eldorado. La vérité est moins brillante.

De ce bref séjour, il reste surtout le plaisir d'avoir pris contact avec une population d'esprit alerte, où, comme chez nous, le cœur de l'ouvrier vibre de bonté et d'enthousiasme. Je me souviens surtout d'un jeune couple, avec qui je fis le retour jusqu'à Dijon, et chez qui brillait la flamme de la réconciliation et de la fraternité humaine. J'ai vu en eux l'image de la vraie France. Je ne crois pas m'être trompé.

Robert GAFNER.

AUX ETATS-UNIS

La désillusion américaine

Entre les deux courants d'opinion que nous signalions hier en France, il aurait fallu encore noter la voix faible et timide des intellectuels radicaux idéalistes, qui viennent de se réunir pour fêter le 80^e anniversaire de M. Ferdinand Buisson, président de la « Ligue des droits de l'homme ». A cette occasion, M. Painlevé et M. Renard ont prononcé des discours significatifs contre le ministère Poincaré. « Il y a une politique de force et une autre, plus européenne, ont-ils dit en substance. La majorité représente la première. Elle a aujourd'hui son gouvernement. Qu'elle prenne ses responsabilités. Nous, minorité, nous prendrons les nôtres en restant à l'écart d'un pareil ministère. »

M. Painlevé a fait observer que les derniers événements n'ont pas servi la cause de la France dans le monde. En effet, « Le Temps » constate avec amertume que de grands amis américains de la France, comme le sénateur Mac Cormick, par exemple, en arrivent à demander au gouvernement de Washington de faire connaître au Sénat « quelles sommes chaque pays consacre à son armée de terre et quel est le montant des intérêts annuels qui sont dus aux Etats-Unis par chacun de leurs débiteurs européens ». La menace est claire.

Les explications de l'auteur montrent assez que son projet de réclamation vise avant tout la France. M. Mac Cormick fait observer l'augmentation de la dette publique française depuis l'armistice et fait allusion à l'effectif de l'armée que la France conserve sur pied. « Si la politique française a graduellement isolé la France de ses alliés européens pendant les 14 derniers mois, écrit-il, la même politique a stupéfié et désillusionné le peuple des Etats-Unis pendant les dernières semaines. »

On sait que le gouvernement américain, comme grand créancier de l'Europe, a été invité à participer à la conférence de Gênes, qui va s'ouvrir dans quelques semaines, au commencement de mars. Il est possible que les Etats-Unis profitent de cette occasion pour faire précisément une comparaison impressionnante entre les dépenses militaires et les dettes de certains Etats envers les Etats-Unis. Ce serait pour la France une raison de plus de redouter la conférence et la publicité de ses débats. M. Poincaré a déjà protesté contre cette nouvelle manière d'exposer les questions devant le monde entier et a déclaré qu'il ferait tout son possible pour revenir aux vénérables coutumes de la diplomatie secrète. Il a même donné un coup de patte à la langue anglaise, qu'il connaît bien, mais dont il a refusé de se servir pour converser avec M. Lloyd George. Il a préféré prendre un interprète avec lui et perdre un temps précieux afin, disait le communiqué officiel, « de maintenir au français son privilège de langue diplomatique consacrée ».

Il existe une loi américaine, d'après laquelle la dette française envers les Etats-Unis n'est exigible pour le moment, ni en capital, ni en intérêts. Or, cette loi ne prévoit cette mesure exceptionnelle que jusqu'en avril prochain. Toute la question de la dette française va donc se poser en cette période critique. On ne voit pas très bien comment M. Poincaré fera pour se retourner. Il est certain que l'opinion américaine est désenchantée et qu'elle sera peu disposée à la prorogation de la loi.

Edm. P.

ECHOS

Envoyez vos petites annonces aux « Izvestia »

La façon dont les Soviets russes ont résolu le problème de la vie chère est une source perpétuelle de stupéfaction. Voici, tel que le publie l'agence bolchéviste Rosta, le tarif des annonces des « Izvestia », l'organe du comité central des Soviets. Nous pouvons le reproduire sans craindre que notre service de publicité nous reproche de lui faire une concurrence déloyale. Qu'on en juge :

ANNONCES
La ligne 50,000 roubles
Pour les théâtres, la ligne 35,000 »

Demandes d'emploi, 40 % de rabais.

Annonces venant de l'étranger, la ligne 1 dollar américain (soit environ 6 francs de notre monnaie).

Les conditions d'abonnement au journal sont naturellement établies sur le même plan. Pour Moscou, l'abonnement mensuel coûte 40,000 roubles et pour la province, 45,000 roubles. Pour les membres des organisations ouvrières et du parti communiste, ce prix est abaissé à 25,000 roubles. Pour la France, il est de 10 francs par mois.

Les bonnes prisons

On annonce de New-York :

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, certains directeurs d'établissements pénitentiaires ont autorisé des prisonniers, condamnés à une longue détention, à aller passer les fêtes dans leurs familles, à condition qu'ils s'engagent sur l'honneur à revenir d'eux-mêmes à la prison.

Pas un prisonnier n'a manqué à la parole donnée.

POLEMQUES

Il est plus facile à un chameau...

de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer au royaume des cieux, a dit sentencieusement l'Evangile. C'est assurément là une difficulté qui a dû faire réfléchir plus d'un riche soucieux de s'assurer l'au-delà, et qui doit l'engager à se défaire honorablement de sa fortune au moins avant d'entreprendre le grand voyage. Mais aussi grande que soit cette difficulté, il est plus difficile encore à des pasteurs de dire la vérité au riche. C'est décidément placer le riche dans une situation défavorable en face de l'éternité. Et c'est peut-être la raison pour laquelle on les tourmente moins ici-bas.

Ce n'est assurément pas le cas pour le pauvre. Et si on le console en lui promettant une vie plus facile de l'autre côté de la tombe pour lui permettre de mieux supporter son exploitation, on ne manque pas de lui rendre l'existence aussi amère que possible ici-bas. C'est peut-être pour lui faire mieux apprécier la promesse biblique ! Et si le Christ invitait les fatigués et les chargés à venir à lui pour les soulager, il est de ses représentants qui ne demandent qu'à les charger encore.

C'est probablement pour faire des fatigués que M. le chrétien G. V. souhaite, dans l'Eglise nationale du 7 janvier, une reprise des affaires pour donner de l'occupation « aux paresseux qui ne désirent pas voir revenir trop vite du travail, qui trouvent plus commode de profiter de l'assistance-chômage et pour lesquels le chômage est une prime à la paresse » ; espérant en cela renouveler une clientèle pour son Maître qu'il est certain de bien servir ainsi. L'intention est en elle-même très louable, et témoigne de la consécration de ce serviteur à la cause de son Maître ; mais pourquoi ne s'est-il pas avisé de s'adresser à des chômeurs professionnels au lieu d'en vouloir à des chômeurs occasionnels qui retrouveront déjà l'occasion de se fatiguer sans même que M. G. V. la leur souhaite. Il me semble que ce chrétien eût été divinement inspiré s'il s'était hasardé à souhaiter de l'occupation à cette catégorie de paresseux qui désirent ne jamais voir venir le travail, qui trouvent plus commode de bénéficier de l'assurance-profit ou de l'assurance-dividende, et pour lesquels l'exploitation des autres est une prime à la paresse.

Vous n'êtes probablement pas habitué à ce genre de prédication, M. le chrétien G. V. ? Mais alors ne vous étonnez pas si vous n'avez même plus des pauvres avec vous, pour avoir tenté de leur enlever le peu qui leur restait : leur réputation d'honnêteté.

Abel VAUCHER.

Les prix du commerce de gros

Les chiffres-index du commerce de gros de la « Nouvelle Gazette de Zurich » pour l'année 1921 :

Pendant l'année 1921, le niveau des prix du commerce de gros s'est abaissé de 26,2 %. Comparée au commencement de l'année 1920 où le chiffre-index était à 325,6, la réduction a été de 46,1. C'est le groupe des matières premières pour la consommation directe qui a subi, pendant l'année, la plus forte réduction, soit de 30 %. La réduction la plus forte a été atteinte par les matières premières pour les logements, qui a été de 38,6 %, réduction qui ne s'est pas fait sentir sur les loyers.

Dans le groupe de l'alimentation, on a constaté pendant cette année un abaissement des prix de 24,9 %, qui provient bien plus d'un fléchissement des prix des denrées végétales que des denrées animales. Les prix qui ont subi la réduction moyenne la moins forte sont ceux des produits agricoles, soit de 28,1 %.

Les matières premières pour la production industrielle se sont abaissées de 23,6 %. Parmi les denrées alimentaires, c'est le lait et les produits du lait qui ont les prix les plus fermes. L'avoine et le riz étaient, à la fin de l'année, les produits les plus rapprochés du niveau de la paix.

Réd. : Ces chiffres « éloquentes » nous rappellent une anecdote toute fraîche que nous racontait, pas plus tard qu'hier, une personnalité commerçante de notre ville. De passage devant une boutique où des salamis étaient offerts à 8 francs, elle entre et propose au marchand de lui procurer le même comestible à 4 fr. 50. L'autre, de se récrier, disant : « Impossible de trouver à ce prix ! » Bref, on arriva à un accord et le commerçant se rendit au Tessin où était la marchandise à 4 fr. 50. Mais, arrivé à destination, quelle ne fut pas sa surprise de trouver un télégramme de l'acheteur éventuel conçu en ces termes laconiques : « N'envoyez rien. A 4 fr. 50, c'est encore trop cher. » Et il y a des gens pour croire qu'ils ne sont pas parfois victimes d'habiles carottiers !!!

La prochaine votation fédérale

L'initiative sur l'internement préventif, la loi Haerberlin, annexe au Code pénal fédéral, l'initiative sur les étrangers, l'éligibilité des fonctionnaires aux Chambres fédérales seront soumises ensemble à la votation populaire. On croit que cette votation aura lieu au commencement de l'été. L'éligibilité des fonctionnaires aux Chambres fédérales doit absolument être réglée pour le renouvellement du Conseil national qui aura lieu en automne 1922.

VARIÉTÉ

Un procès à Moscou

Un curieux procès s'est déroulé à Moscou, en décembre. Les journaux russes en ont parlé sous le titre : « Le procès des exploités ». Les débats furent suivis par une foule ouvrière. Radek fonctionnait en qualité d'accusateur public. Le compte rendu de ce procès, qui rappelle une séance de tribunal de la Révolution française, précise que l'acte d'accusation reprochait aux accusés, petits patrons bénéficiaires de la nouvelle orientation économique, d'avoir prolongé la journée de travail jusqu'à 13 et 15 heures, exploité des adolescents, enfreint divers règlements et notamment logé des ouvriers dans des conditions insalubres.

Les accusés étaient nombreux et appartenaient à tous les types : employés d'hier, grosses paysannes, spéculateurs enrichis. Les patrons artisans demandèrent à être jugés à part, ne voulant pas voisiner sur les bancs des accusés avec des marchands qui vendent sans produire de leurs mains. Les jeunes filles exploitées étaient, par exemple, des nièces ou de lointaines parentes. Alors, la bonne morale permet de les faire travailler 13 ou 14 heures. On entendit un boutiquier déclarer que s'il ne paye pas une vieille grand-mère travaillant chez lui, c'est qu'il s'est engagé à payer les frais de son enterrement. Ce brave homme était patron avant la révolution.

Rien de plus curieux et de plus vivant que cette assistance et ce tribunal. Dans la salle, les moindres répliques sont vivement commentées. L'assistance s'accorde à penser qu'il faut infliger une bonne leçon aux boutiquiers qui s'imaginent que le bon vieux temps peut revenir après la révolution.

Tout le monde est d'accord que c'est à la poche qu'il faut les frapper par une amende digne d'eux et de la cause. Mais ici commence le désaccord entre les assistants. Faut-il leur faire payer des millions ou des milliards ? Un apprenti maintient qu'il faut absolument établir l'amende en milliards...

L'inspecteur du travail Tolokounov, au cours de la deuxième journée des débats, décrit le travail dans un petit atelier de cordonnier, où toutes les règles établies par le commissariat du travail étaient ignorées, où les journées de 12 heures étaient courantes. Ailleurs, dans une boulangerie, le patron se permit de congédier un ouvrier délégué par le syndicat qui voulait se mêler de ce qui « ne le regardait pas ». Ce patron ne voulait pas qu'on l'empêchât d'exploiter le personnel subalterne d'un théâtre dans lequel il avait recruté sa main-d'œuvre.

Le procès dura trois jours. Le camarade Bolchov résuma de façon très intéressante l'acte d'accusation. « Le petit capitaliste est plus dangereux pour le prolétariat que le gros capitaliste », dit-il. « Certains spéculateurs se sont trompés profondément sur la nouvelle politique du gouvernement communiste dont ils espèrent encore la chute. Ils ont cru redevenir une puissance et ne pas être tenus à l'obéissance des lois de l'Etat ouvrier. Nous avons à leur montrer que l'Etat ouvrier est du côté des exploités contre les exploités et saura bien leur imposer le respect de sa légalité. »

A 3 heures du matin, le 19 décembre, le verdict était rendu. Le patron d'une boulangerie était condamné à 150 millions de roubles d'amende au profit du syndicat des boulangers, six petits patrons étaient condamnés chacun à 50 millions de roubles d'amende au profit des affamés, le défaut de paiement devant entraîner l'emprisonnement. Dix autres petits patrons s'en tirent avec six mois de travaux publics, mais bénéficient du sursis. Le verdict fut accueilli par de bruyants applaudissements.

A quoi rime la baisse ?

L'abaissement des salaires ne procure pas du travail pour longtemps

Un camarade jurassien nous écrit :

Dans le courant de l'été passé, les ouvriers de l'usine mécanique J. Pétermann, à Moutier, subissaient une première baisse dont le montant exact m'est inconnu. Il y a environ deux mois, ils furent gratifiés d'une nouvelle baisse de 20 à 50 centimes du prix de l'heure, suivant le gain de l'ouvrier. Par contre, la durée hebdomadaire du travail était portée de 40 à 49 1/2 heures. Pour légitimer et excuser ces procédés, le patron avançait qu'il y était contraint par la concurrence étrangère. Aussi, vu les arguments avancés, les ouvriers acceptèrent-ils sans opposition notable ces nouvelles conditions, pensant que le travail ne leur ferait plus défaut, et que cela leur éviterait « d'aller s'humilier auprès de l'Office de chômage ». (Fait navrant à constater, le chômeur est considéré à Moutier comme un mendiant, comme s'il était cause de la crise.)

Mais qu'apprend-on ces jours ? Quinze ouvriers de la dite usine ont reçu leur congé ensuite de manque de travail. Or, quelle conclusion logique l'ouvrier doit-il tirer de pareils faits, sinon celle-ci : Il est inutile de croire qu'en travaillant presque pour rien, il y aura du travail en abondance. Ouvrier, quand comprendras-tu cela ? !!!

SPECTATOR.

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.

Notre information économique et sociale

(Service particulier de la Sentinelle)

Emile Ryser à Prague

GENEVE, 20. — Le conseiller national Emile Ryser représentera le Bureau international du Travail au congrès des syndicats ouvriers de Tchécoslovaquie qui s'ouvrira le 22 janvier à Prague. La Confédération générale du Travail de France sera représentée par Jouhaux et les syndicats belges par Mertens. Oudegeest représentera l'Union syndicale internationale d'Amsterdam. — Resp.

Les halles centrales de Berne

BERNE, 20. — On inaugurerait aujourd'hui vendredi à Berne les halles centrales installées dans l'ancien bâtiment de la maison de commerce Brann, à la Marktgasse. On pourra acheter dans cette sorte de marché couvert des denrées alimentaires, de l'épicerie et divers articles d'usage courant. Au premier étage se trouve un café-pâtisserie. Les étages supérieurs du bâtiment seront réservés à une exposition de champignons. Les halles centrales sont organisées sur une base coopérative, mais ne possèdent toutefois pas le caractère d'une société de consommation. — Resp.

Les voyages en chemin de fer deviennent abordables

BERNE, 20. — Voici quelques renseignements complémentaires concernant les réductions de taxes sur les C. F. F. à partir du 1er mai: La réduction de 20 % ne portera pas seulement sur les billets de retour de 300 km., mais aussi sur les billets simples d'une distance équivalente. La réduction profitera également aux voyageurs utilisant de moindres parcours. Ainsi, les billets simples de 106 km. en troisième classe, de 112 en seconde et de 115 en première profiteront déjà d'une réduction. Il en est de même pour les billets de retour, à partir respectivement de 211, 224 et 230 km. On estime à 5 millions de francs le déchet qui en résultera pour les recettes des C. F. F., en admettant que le trafic actuel ne diminue pas.

D'autre part, on prévoit de nouveaux tarifs pour les billets collectifs; ils seront dégressifs

non seulement d'après le nombre des participants, mais aussi suivant la distance parcourue. La Direction générale des C. F. F. repousse l'introduction du billet du dimanche à tarif réduit, mais elle se propose par contre d'organiser cet été des trains de plaisir à tarif réduit. On a renoncé également à remettre en vigueur les abonnements généraux de courte durée. Quant à la réduction des taxes pour les tarifs de montagne, on y a renoncé étant donné qu'il en résulterait une diminution de recettes de 16 millions par an. — Resp.

Le chômage à Bienne

BIENNE, 20. — Il y a actuellement à Bienne 2700 chômeurs complets dont 2450 sont assistés et 150 occupés aux travaux de chômage. Il y a en outre 1023 chômeurs partiels, de sorte que le nombre total des chômeurs est de 3723. Le montant des allocations pendant un mois dépasse 300 mille francs. Du 1er janvier au 15 décembre 1921, le montant total des secours versés s'élève à fr. 2,588,206.80, dont fr. 1,099,589. — représentant la part de la Confédération et fr. 501,914. — la part du canton de Berne; la part contributive des employeurs a été de fr. 324,745.50, celle des membres du fonds de solidarité communale de fr. 40,521.70 et celle de la Commune de Bienne de fr. 701,863.09. — Resp.

LA CHAUX-DE-FONDS

«Lampo» et les «Trois Mousquetaires» au Cinéma Pathé

C'est un spectacle absolument nouveau pour La Chaux-de-Fonds que le Cinéma Pathé nous annonce pour cette semaine. En effet, «Lampo», le célèbre transformiste, qui vient de faire courir tout Paris, New-York, Barcelone, etc., aborde pour la première fois une petite scène. Le numéro qu'il présente peut être qualifié de sensationnel. A lui seul, Lampo interprète un sketch de 8 personnages. Il est désopilant dans ses imitations des grands chefs d'orchestre d'Europe. Allez le voir; vous vous amuserez franchement.

Au Cinéma, la suite impatiemment attendue des «Trois Mousquetaires». Deux chapitres des plus

captivants. La Lingère de la Reine et Les Ferrets de Diamants.

Samedi, à 15 h. 30, grande matinée pour familles et enfants au-dessus de 14 ans. (Comm.)

Concours des Ski-Clubs jurassiens

Le programme des journées du Troisième Concours jurassien de ski sera, si la neige actuelle se maintient, une des plus belles festivités sportives qui aient été célébrées dans la région. L'organisation prévue dans tous ses détails, une piste en excellent état, et le nombre des coureurs annoncés permettront une réussite merveilleuse aussi bien pour les concurrents que pour le public. Tout a été d'ailleurs prévu pour faciliter l'accès de la piste de saut et les chemins par lesquels le public passera.

Voici le programme des épreuves et des concours que comportent les journées de samedi et dimanche:

Samedi, 21 janvier. — 14 h., et demie, course de fond: juniors, 8 à 12 km et seniors, 12 à 16 kilomètres. Départ de l'ancien pont des bobs. Arrivée dès 15 h. et demie à proximité de la Clinique Montbrillant. Rendez-vous des coureurs à 13 heures et demie, au Bois du Petit Château.

Dimanche, 22. — 9 h., slalom à la Clinique Montbrillant. Rendez-vous des coureurs, à 8 heures et demie au Bois du Petit Château. — 14 heures et demie, au tremplin de Pouillierel. Rendez-vous des coureurs à 14 heures, au tremplin. Les concurrents sont partagés en quatre catégories, et ces concours sont ouverts à tous les skieurs, membres ou non d'un Ski-Club, à partir de 16 ans. Voici les différentes catégories: 1. Seniors I, coureurs âgés de plus de 30 ans; 2. Seniors II, coureurs âgés de 18 à 30 ans et ayant déjà obtenu un prix aux courses et doivent mentionner les noms, prénoms; 3. Seniors III, coureurs âgés de 18 à 30 ans n'ayant pas obtenu de prix aux concours précités; 4. Juniors, coureurs âgés de 16 à 18 ans.

Les inscriptions sont gratuites pour toutes les courses et doivent mentionner les noms, prénoms et catégories du coureur. Elles doivent, en outre, parvenir au président du Ski-Club de La Chaux-de-Fonds, M. Philippe Bourquin, Parc 7, jusqu'au vendredi soir 20 janvier, dernier délai. L'assuran-

ce est obligatoire pour tous les coureurs prenant part au concours de saut.

On trouvera dans les annonces le tarif des finances d'entrée. Les membres actifs et passifs du Ski-Club ont entrée gratuite sur présentation de la carte de membre.

Le dimanche soir, 22 janvier, aura lieu à 20 heures et demie, à l'Hôtel de la Fleur de Lys, la proclamation des résultats et la distribution des prix, suivie d'une soirée familière. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier tout ce que pareil programme comporte de sport sain et de haute attraction.

Les cartes d'entrée payées au concours de fond donnent également droit au slalom.

La piste sera abritée du vent et de la bise et les abords des chemins environnants la piste ont été complètement déblayés.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes, fr. 68.20

C. C., Hauts-Geneveys, 0.45; A. L. E., Boveresse, 0.45; A. B., Cernier, 1.—; A. B., Cernier, 0.45; L. D., Cernier, 0.45; A. S., Chézard, 2.—; A. F., Colombier, 2.—; E. B., Delémont, 1.—; J. G., Fleurier, 0.95; G. G., Fleurier, 1.95	10.70
C. T., Fleurier, 1.95; A. A., Fribourg, 5.95; L. D., Geneveys-sur-Coffrane, 0.45; E. K., Hauts-Geneveys, 0.45; F. B., Le Locle, 1.—; A. J., Le Locle, 0.95; M. H., Neuchâtel, 0.45; E. K., Neuchâtel, 0.45	11.65
J. S., Peseux, 1.—; A. P. G., St-Aubin, 0.45; C. K., St-Imier, 0.45; A. O., St-Imier, 5.—; G. R., Tramelan, 0.45; M. V., Valangin, 0.45	7.80
G. D., Eplatures, 0.50; C. M., Fontaines, 0.50	1.—
Pour améliorer la pension de nos vieillards, St-Imier	0.50
Pour une leçon de comptabilité à Pinson	0.50
Pour que l'Ecureuil fils ne dise plus d'injures à l'égard des socialistes	1.—
Total, fr. 101.35	

A LA SCALA

3494 Dès ce soir
Max Linder
le roi du rire, dans sa dernière création

SEPT ANS DE MALHEUR

La Patinoire de la Gare est ouverte
Abonnements chez MM. Frandelle, Téco, Nusslé, Och Frères. 3483

Fumez
Bouts de l'AIGLE, à fr. 0.70 le paquet
Fleur de JAVA, 1.20
En vente partout 3326

Souliers militaires de montagne 2466
Cuir de vache, marchandise garantie inusable, n° 38 à 49, fr. 22.—
Souliers militaires, cloués, bon cuir, n° 40 à 44, fr. 18.—
Souliers américains, p. off., bruns ou noirs, n° 38 à 42, fr. 18.—, fr. 16.—
Souliers du dimanche, p. messieurs, Box-Calf, système cousu main, forme Derby, solides et élégants, n° 39 à 45 fr. 22.—
Souliers p. dames, chevreau, chaussures élégantes, hautes tiges, finement doublés, n° 35 à 42, fr. 22.—
Souliers à barettes, p. dames, velours, n° 35 à 42, seul, fr. 18.50, fr. 12.—
Caleçons laine, pour hommes, très solides, seulement fr. 6.—
Chandails militaires, gris, seulement fr. 8.—
Capotes militaires, pour fr. 15.—
Marchandise garantie. - Echange admis. Fr. SETZ, Tägerig, 42, Argovie

ASSURANCES
INCENDIE - CHOMAGE
VOL - EFFRACTION
SOCIÉTÉ SUISSE POUR
L'ASSURANCE DU MOBILIER
Agent pour La Chaux-de-Fonds
Henri-Virgile SCHMID
Rue de la Serre 20
Téléphone 139 Téléphone 139

Samedi, sur la Place du Marché
(Vis-à-vis du Magasin Von Arx)
Laine décatie, blanche, arrivée dernièrement, l'écheveau, fr. **0.95**
Laine toutes teintes, l'écheveau garanti 50 gr., fr. **0.60**
Camisoles, Caleçons, Chemises
Mouchoirs, Pantalons, Blouses
Bretelles, Bas
Prix très bas! Profitez tous!
3496 **S. PAPIR.**
Tous ces articles se vendent aussi au Magasin Balance 10a (derrière les Six-Pompes)

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Chez Achille
Soldes et Occasions
dans tous les rayons
10 RUE NEUVE 10 3478

Enchères publiques
L'Office soussigné vendra le **lundi 23 janvier 1922**, dès 14 heures, à La Sombaille 11, immeuble du Petit-Montreux, sur La Chaux-de-Fonds, les meubles et marchandises dont détail suit: 1 canapé, 1 table, 1 fourneau électrique, cadres et panneaux, 1 glace, 1 régulateur, 1 pupitre, transmission, 1 moteur 2 HP, 1 meuleuse, 1 grande perceuse, 1 coupeuse, outillage, 1 chaudière 100 litres, acier, mouffes, 1 lot de fil de résistance de différentes grosseurs, soupapes de sûreté, manomètres, mercure, raccords, catelles, 1 lot d'amiant et une quantité d'autres fournitures pour l'électricité.
La vente se fera au comptant et conformément à la L. P.
La Chaux-de-Fonds, le 19 janvier 1922.
OFFICE DES POURSUITES:
3490 Le Préposé,
P30051C **A. CHOPARD.**

A vendre skis, fixations Française, 1 m. 80, avec bambous, fr. 22.—. Luge Davos, 3 places, avec matelas, fr. 20.—. S'adr. Gréty 71, 2^e ét. 3475

Chaise longue pliante, 45 fr., une paire souliers demi-bottes, imperméables, n° 42, 30 fr., sont à vendre. 3444 S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Paraffine au goudron
Spéciale pour skieurs 3429

Droguerie Générale S. A.
La Chaux-de-Fonds Fleurier
Premier-Mars 4

Pompes Funèbres M^{me} Uve Jean LEVI
Grand choix de Cercueils prêts à livrer
Cercueils d'incinérations et de transports
Tous les cercueils sont capitonnés
Prix sans concurrence
Grand choix de 8577
COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES
Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

A vendre un joli traîneau d'enfant, blanc, fr. 15.—. S'adresser rue du Progrès 88, au 1^{er} étage à gauche. 3425

Etat civil de Neuchâtel
Promesses de mariage. — Pierre Chable, professeur de musique, à Neuchâtel, et Erica Lansel, à Genève. — Charles-Jean Strautmann, doreur sur bois, à Neuchâtel, et Mathilde Hauser, à Rapperswil. — Egidio Delfo Galli, dessinateur, et Yvonne-Germaine Cornu, maîtresse à l'école professionnelle, les deux à Neuchâtel. — Léo-Armand Aeberhard, gendarme, à La Chaux-de-Fonds, et Olga-Amélie Cruchaud, cuisinière, à Neuchâtel. — Edgar-Moritz Maire, commis, à Neuchâtel, et Marguerite-Suzanne Bahon, régisseuse, à Peseux. — Georges-Henri Mailler, typographe, à Neuchâtel, et Gabriel-Madeleine Frideu, horlogère, à Saint-Blaise.
Mariages célébrés. — 13. Antonio Bernaschina, maçon, à Neuchâtel, et Martha Wyss, infirmière, à Soleure. — 14. Georges-Edmond Steiner, mécanicien, à Neuchâtel, et Elisabeth Muffang, à Saint-Blaise. — 14. Alfred-Xaver Keller, négociant, et Marthe-Hulda Knecht, à Dietikon.

Etat civil du Locle
Naissance. — Maire, Edith-Louise, fille de Jules-Auguste, domestique voiturier, et de Rosine-Emma, née Sire, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Ramstein, Jean-Albert, technicien-dentiste, et Maspoli, Pierrette-Frédérique, au Locle.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Naissance. — Berberat, Idanelly, fille de Paul-Alfred, horloger, et de Ida-Lucile née Meyrat, bernoise.

Messieurs les membres honoraires et actifs du **Cercle Ouvrier de La Chaux-de-Fonds** sont informés du décès de
Madame Catherine WIDMER
née SCHENK
mère de M. René Widmer, secrétaire de la société.
3484 **Le Comité.**

ÉTAT CIVIL DE SAINT-IMIER
De décembre 1921
Naissances. — 3. Irène-Marie, fille de Joseph Jaussi-Spori. — 8. Godat, fils mort-né de Charles-Albin Godat-Froidevaux. — 11. Pierre-Henri, fils de Paul-Auguste Flotron-Krähenbühl. — 12. René, fils de Julien-Alcide Evalet-Zésiger. — 13. André-Ulrich, fils de Hans-Victor Wehrli-Walter. — 20. Jean-Pierre, fils de Maurice-Arthur Monnier-Mathez. — 25. Annette-Rose, fille de Emile-Arthur Cribiez-Berthoud-dit-Gallon. — Ivette-Cecile, fille de Frédéric Schweingruber-Froidevaux. — 26. Willy, fils de Florian-Arthur Jeanne-bernel. — René, frère jumeau du précédent. — 31. Elsa-Ruth, fille de Christian-Samuel Geiser-Schnegg.

Décès. — 1. Monnier, Oscar, né en 1912. — 11. Montandon-Clerc, Louis-André, né en 1889. — 12. Meier, Robert, né en 1856. — 14. Evalet, René, né en 1921. — 31. Läderach, Christian-Gottfried, allié Arm, né en 1877.

Promesses de mariage. — 5. Külling, Emile-Ernest, à St-Imier, et Mottaz, Lina-Louise, à Renan. — 22. Jaquet, Louis-Alfred, et Aeschbacher, Lina, tous deux à Berne.

* Divorcée de Künzi, Alexandre-Friedrich.

Mariages. — 10. Niestlé, Louis-Charles-Albert, et Künzi, Rosa-Bertha. — Bilat, Emile-Joseph, et Prenez, née Donzé, Bertha-Alice. — Grand, Charles-Alexandre, et Botteron, Juliette-Germaine. — 22. Walker, Lucien-Emile, à St-Imier, et De Toni, Lucia, à Evillard. — 27. Külling, Emile-Ernest, à St-Imier, et Mottaz, Lina-Louise, à Renan. — 31. Aquillon, Georges-Henri, à Paris, et Pellaton, Gergette-Bluette, à St-Imier.

Cinéma PALACE

Le Fakir soudanais **Fadlala** avec sa troupe de noirs hommes et femmes
Jusqu'à Lundi en supplément au Programme:

3495

Oppression capitaliste

Rien ne vaut la presse financière pour ouvrir les yeux du public. Elle fourmille d'aveux sans fard sur l'exploitation que le système actuel de production fait peser sur les peuples. Rien aussi n'égale la leçon brutale des chiffres, ni leur éloquence. Voici, à titre d'exemple — un entre des milliers — les résultats obtenus, au 22 décembre écoulé, par une firme capitaliste fort connue en France et en Suisse romande, la société des raffineries et sucreries Say. Selon les indications fournies par le bilan de cette puissante machine à fabriquer une denrée devenue de consommation primordiale, le bénéfice ressort, tous amortissements déduits, à fr. 53,197,000 contre fr. 11,268,000 l'an 1920. (Encore ce chiffre ne représente-t-il qu'une partie des bénéfices effectivement réalisés, qui sont estimés à 80 millions. Comme le sucre est une denrée essentielle à l'existence et comme on compte 40 millions de Français, le bénéfice de la société Say correspond à un impôt d'environ 2 francs par tête d'habitant. Le dividende a été fixé à fr. 167,91 pour les actions ordinaires et à fr. 69,59 pour les priorités.

Quatre-vingts millions de francs extorqués aux consommateurs pour garnir la ceinture dorée des actionnaires ! Quatre-vingts millions qui ont servi à maintenir la vie dure aux chômeurs plongés dans les privations, mal vêtus et mal nourris ! Voilà le tableau d'une société où rien ne sert à l'intérêt général, mais où tout concourt à remplir le gousset de quelques privilégiés.

A bas l'oppression capitaliste.

ETRANGER

DEUX ACCIDENTS MORTELS SUR LE MARSEILLE-BORDEAUX

Le mécanicien du rapide décapité sur sa machine MONTPELLIER, 18. — Le rapide Marseille-Bordeaux est arrivé à 12 h. 20 seulement en gare de Montpellier, c'est-à-dire avec trois heures de retard. Ce retard est dû à un accident mortel survenu dans les circonstances les plus dramatiques, en pleine Crau, non loin de la gare de Raphèle, près d'Arles.

Croyant apercevoir un obstacle sur la voie ferrée, le mécanicien Garnier, du rapide, se pencha hors de sa machine pour mieux se rendre compte. Au même instant arrivait en sens inverse l'express Paris-Vintimille. Le mécanicien n'eut pas le temps d'éviter l'accident ; il fut happé par la machine du Paris-Vintimille. Le malheureux, touché à la tête, fut tué net, tandis que son corps s'effondrait sur le tender de la locomotive. Le chauffeur, témoin de la mort tragique de son camarade, ne put cependant pas son sang-froid et conduisit lui-même le train jusqu'à la gare voisine, où le cadavre mutilé du malheureux Garnier fut déposé. Un autre mécanicien vint en gare d'Arles remplacer sur le rapide de Bordeaux son collègue si tragiquement tué à son poste.

Mais ce convoi jouait véritablement de malheur, car à l'arrivée du rapide en gare de Cette il prit en écharpe un voyageur qui fut tué sur le coup.

Décès de Mme Creighton

PARIS, 20. — Havas. — Mme Laura Andrey Creighton Ryan, qui avait été empoisonnée mercredi dernier dans les circonstances que l'on sait, vient de succomber jeudi après-midi à l'hôpital américain de Neuilly. Les dernières dépositions recueillies hier par le juge d'instruction sur cette affaire semblent devoir mettre hors de cause le mari de la victime et font conclure à un suicide par le sublimé corrosif.

Le pourvoi de Landru

PARIS, 20. — Havas. — Le pourvoi formulé par Landru contre l'arrêt de la Cour de cassation de Versailles, qui l'a condamné à mort le 30 novembre dernier, viendra vraisemblablement devant la Cour de cassation jeudi prochain.

Renaudel chez le Dr Wirth

BERLIN, 20. — Le chancelier du Reich, Dr Wirth, a reçu jeudi après-midi le leader socialiste français Renaudel.

NOUVELLES SUISSES

LE RHIN ET LA SUISSE

ZURICH, 18. — La section de Zurich de l'Union populaire pour l'indépendance de la Suisse a tenu une assemblée particulièrement nombreuse, au cours de laquelle le conseiller national Gelpke, délégué suisse à la Commission centrale du Rhin, a prononcé un long discours sur les avantages politiques, techniques et économiques du Rhin libre et régularisé, et a relevé les difficultés auxquelles il faut s'attendre si la navigation doit se faire par le canal latéral français, projeté.

Les méfaits de l'alcool

LAUSANNE, 19. — Comm. du Secrétariat anti-alcoolique suisse : Le directeur de l'Office municipal pour la protection de l'enfance à Berne a déclaré, dans une conférence publique, que les quatre cinquièmes des familles dont il avait à s'occuper recouraient à lui par suite de l'alcoolisme du père. Le nombre de ces pères de famille, négligeant ainsi leurs devoirs, est d'environ 200 dans la seule ville de Berne.

Les apprentis postaux

BERNE, 19. — Resp. — La direction générale des postes a résolu de ne pas supprimer pour le moment les apprentis, et elle a décidé que pour l'année 1922, 15 apprentis pourront être engagés, 11 de langue allemande et 4 de langue française. L'administration des télégraphes engagera 14 apprentis de langue allemande et 6 de langue française.

LE COUP DU PRISONNIER ESPAGNOL

La police suisse arrête un Allemand membre de la fameuse bande

ZURICH, 19. — La police cantonale de Zurich se fait gloire de tenir dans un de ses cachots les mieux verrouillés un des fameux escrocs espagnols dont la capture paraissait être du domaine de la légende. La vérité est que l'escroc espagnol est un Allemand qui s'appelle Elias-Thomas Pehlke, né en 1880 à Elbing, près de Dantzig. Il habitait Barcelone, calle Condé-Asanto 75, et collabora à l'envoi de lettres signées des initiales J. M. ou du nom de José Medina et promettant une forte récompense à la personne qui voudrait bien avancer une somme de 9,500 francs correspondant à une amende et aux frais de procès pour banqueroute.

La personne avançant cette somme devait être mise en possession d'un récépissé d'une malle en consigne dans une gare française. La malle, promettait la lettre-prospectus, devait contenir 800 mille francs, dont une partie importante serait réservée, à titre de récompense, à la personne qui verserait des fonds au « prisonnier ». Les personnes qui répondaient étaient invitées à venir en Espagne, où on leur soutirait plus ou moins facilement les 9,500 francs. C'est sur la demande des autorités zurichoises que le gouvernement espagnol a extradé Pehlke.

La police du canton de Zurich invite toutes les personnes qui auraient reçu des lettres signées J. M. ou José Medina à se faire connaître.

Les « express » par télégraphe

BERNE, 19. — Resp. — Les essais pour la consignation des lettres express par les Offices télégraphiques dans le service local ayant donné de bons résultats, la direction générale des postes, télégraphes et téléphones a décidé de mettre ces mesures définitivement en vigueur déjà à partir du 15 janvier.

Ces nouvelles mesures s'appliquent aux villes de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Aarau, St-Gall, Schaffhouse, Winterthur, Coire, Bellinzone, Lugano, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Montreux et Vevey. Ce nouveau procédé permettra notamment de consigner aussi les express le dimanche et les jours fériés.

Les offices télégraphiques, dans ces villes, étant ouverts jour et nuit, il est possible maintenant d'envoyer dans le service local des lettres express à toute heure du jour. Mais les correspondances par express qui ne sont pas destinées au trafic local restent à consigner comme par le passé aux guichets postaux. Il en est de même de tous les colis à remettre par express.

Les incompatibilités

BERNE, 20. — Meng, conseiller national, a annoncé au Conseil fédéral qu'il renonçait à son mandat de conseiller national, afin de pouvoir conserver ses fonctions d'employé postal à Samaden. Le gouvernement du canton des Grisons devra donc prendre une décision quant à son successeur, vu que les socialistes contestent au Dr Hitz-Bay, communiste, le droit de le remplacer.

Frank de Zurich, continuera à faire partie du Conseil national, ayant été mis au bénéfice de la retraite.

Quant à M. Zraggen, de Bâle, on avait appris qu'il renonçait à son mandat de conseiller national en faveur de ses fonctions à la Poste, cependant jusqu'à jeudi soir aucune réponse n'était parvenue de lui à la Chancellerie fédérale.

Dubendorf achète deux avions

LONDRES, 20. — Reuter. — Deux nouveaux avions, nouveau modèle, construits par la Aircraftdistosal Company pour transport de passagers au-dessus des Alpes, quitteront vendredi Waddon à destination de l'aérodrome de Dubendorf, près Zurich.

Accidents mortels

BRUGG, 19. — Le serre-freins Friedrich Lanz, d'Umiken, père de 6 enfants en bas âge, est tombé de la dernière voiture du train de marchandises Bâle-Brugg. Son cadavre a été retrouvé sur la voie aux environs d'Umiken.

MELS, 19. — Le jeune Franz Honegger, 18 ans, de Plons, qui transportait du bois en traineau, n'étant plus maître de celui-ci, vint s'écraser contre un sapin. Le malheureux, qui a eu la cage thoracique enfoncée, n'a pas tardé à succomber.

Lettre de Granges

Assemblée des chômeurs

Lundi, eut lieu l'assemblée des chômeurs. Il y avait longtemps qu'elle ne fut aussi bien revêtue. J'ai compté environ 300 personnes ; mais si cela est déjà un nombre respectable, ce n'est toutefois pas encore assez, car ce chiffre ne représente que le 40 % du nombre total des chômeurs de la place. Aux tractanda figuraient :

1. Engagement des ouvriers du dehors dans les usines de la localité. A cet effet, le comité du chômage avait adressé une requête à la commune, demandant d'examiner l'affaire sous peu. Et, hier après-midi, à 4 heures, Messieurs les fabricants étaient convoqués en conférence avec les représentants de la commune et une délégation ouvrière. Nous ne savons encore rien de précis sur ce qui en est résulté. Mais, d'après les dires d'un camarade y ayant participé, il y aurait une issue des plus heureuses pour nous. Mais ne crions pas encore victoire ! car nos barons de l'industrie n'en sont pas à la première, et maintes fois déjà, ils ont pris leurs propres signatures comme chiffon de papier !

2. Allocation d'hiver. — 20 % d'augmentation de la paye du chômage depuis le 1er novembre 1921 jusqu'au 1er avril 1922. Encore ici le dit comité avait adressé une lettre au Conseil communal pour être transmise au Grand Conseil. La com-

mune a répondu que le Conseil, dans sa séance, avait à l'unanimité accueilli favorablement notre requête et que le maire, ainsi que le secrétaire, étaient chargés de faire suivre l'affaire. Qu'en sortira-t-il ? Nous pouvons mettre de gros ??? car, dans certaines communes, il y a déjà eu une baisse très sensible sur la paye de chômage.

Mais, sur ce point, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec ces Messieurs de Berne qui, d'un coup de plume, peuvent retirer le pain nécessaire à plus d'une centaine de mille de chômeurs. O Libre Helvétie, que tes fils sont heureux !

Puis, pour clôturer l'assemblée, un délégué nous exposa dans un long rapport, la marche de l'assemblée cantonale des chômeurs du 10 janvier, à Soleure. Prochaine assemblée, lundi prochain, 23 courant, au Souterrain. Que tous y viennent.

Assemblée communale

Maintenant, je m'adresserai à tous les ouvriers pour leur recommander l'assemblée communale de samedi prochain, 21 courant, à 2 heures après midi, à la Halle de Gymnastique. Discussion du deuxième budget pour 1922. Ouvriers romands, ne manquez pas d'y assister, car l'autre côté de la barricade est bien gardé. Que chacun fasse son devoir !

Parti socialiste

En même temps, il est bon de recommander l'assemblée du parti socialiste du jeudi 19 courant, au Raisin. Voilà beaucoup de pain sur la planche !
Wth.

JURA BERNOIS

La population jurassienne. — Les chiffres suivants sont reconnus comme résultat officiel du recensement du 1er décembre 1921 :

District de Courtelary, population domiciliée : 26,093. Pour quelques localités : Corgémont 1284, Courtelary 1268, St-Imier 7011, Sonceboz-Sombeval 1240, Tramelan-Dessus 1494, Tramelan-Dessous 3726.

Delémont. — District 18,564. Pour quelques localités : Bassecourt 1171, Boécourt 640, Courfai-vre 826, Courroux 1570, Courtételle 1261, Delémont 6583, Glovelier 716, Saulcy 244, Soyhières 491, Undervelier 530, Vermes 506, Vicques 679.

Franches-Montagnes. — District 9933. Pour quelques localités : Les Bois 1171, Les Breuleux 1332, Bémont 429, Montfaucon 578, Muriaux 762, Noirmont 1788, Les Pommerats 349, Saïgnelégier 1561, St-Brais 389, Soubey 326.

Laufen. — District 8487. Grellingue 1030, Laufen 2508, Liesberg 891, Roeschenz 705, Zwingen 749.

Moutier. — District 23,745. Corban 407, Courchapoix 243, Les Genevez 345, Malleray 1335, Mervelier 462, Tavannes 3006.

Neuveville. — District 4546. Neuveville 2541, Nods 869, Prêles 444.

Porrentruy. — District 25,324. Alle 1213, Boncourt 1120, Bonfol 1173, Bressaucourt 324, Buix 554, Bure 628, Charmoille 562, Chevèze 863, Cœuve 699, Cornol 942, Courgenay 1480, Courtedoux 679, Courtemaiche 776, Fahy 488, Fontenais 1056, Grandfontaine 403, Montigné 323, Porrentruy 6358, St-Ursanne 1149, Vendincourt 662.

Total de la population domiciliée dans le Jura : 116,692.

Les élections cantonales de mai. — Le décret concernant la division du territoire cantonal en circonscriptions politiques prévoit à l'article 3 que les communes municipales ci-après désignées sont réunies en une seule circonscription dans le Jura :

Sornetan et Monible (district de Moutier). Chef-lieu : Sornetan. — Courrendlin et Vellerat (district de Moutier). Chef-lieu : Courrendlin. — Saïgnelégier, Le Bémont et Muriaux (district des Franches-Montagnes). Chef-lieu : Saïgnelégier. Les hameaux du Cerneux-Veusil, du Roselet et des Peux, de la commune de Muriaux, demeurant rattachés à la circonscription des Breuleux. — St-Brais et Montfaucon (district des Franches-Montagnes). Chef-lieu : St-Brais. — Montfaucon et Les Enfers (district des Franches-Montagnes). Chef-lieu : Montfaucon. — Les Breuleux et La Chaux (district des Franches-Montagnes). Chef-lieu : Les Breuleux. — Le Noirmont et Le Peuchapatte (district des Franches-Montagnes). Chef-lieu : Le Noirmont. — Epauvillers et Epiquez (district des Franches-Montagnes). Chef-lieu : Epauvillers. — St-Ursanne, Montmelon et Monteno (district de Porrentruy). Chef-lieu : St-Ursanne.

Les députés à élire dans le Jura. — Le décret concernant les nouveaux cercles électoraux prévoit pour le Jura ce qui suit :

25e Cercle de Neuveville, population domiciliée 4546 âmes. Nombre de députés 2.
26e Cercle de Courtelary, population domiciliée 26,093. Nombre de députés 9.
27e Cercle de Moutier : 23,745 âmes. 8 députés.
28e Cercle de Delémont : 18,564 âmes. 6 députés.
29e Cercle de Laufen : 8,487 âmes, 3 députés.
30e Cercle des Franches-Montagnes : 9,933 âmes, 3 députés.
31e Cercle de Porrentruy, comprenant le district de ce nom : 25,324 âmes, 8 députés (ce cercle perd un député).

VILLERET. — Les camarades du Parti sont informés que le groupe d'épargne La Fourmi a repris son activité et invite tous les membres à venir à la perception qui a lieu tous les samedis, de 17 h. et demie à 21 heures.

ST-IMIER. — Au Cercle. — Dimanche, à 7 heures et demie, grande soirée donnée par la sous-section théâtrale du Cercle de La Chaux-de-Fonds. Nous avons déjà eu le plaisir d'applaudir

l'an dernier nos amis, qui ont fait preuve de grandes capacités. La soirée commencera à 7 heures et demie précises, pour que nos camarades chauds-foniers puissent rentrer dans leurs foyers par le dernier train. Nous espérons avoir salle comble, malgré la modique somme de 50 centimes qui sera perçue à l'entrée. Que chacun retienne sa soirée de dimanche, ainsi que l'heure.
G. C.

CANTON DE NEUCHÂTEL

CORCELLES. — La situation faite aux chômeurs. — On nous écrit : Hier, ayant affaire à Corcelles, je passai à tout hasard devant le local où vont signer les chômeurs. Quels ne furent pas mon étonnement et mon indignation de voir une table posée devant la maison où les pauvres diables d'ouvriers sont obligés de venir signer leur présence.

Les voilà grelottants, les pieds dans la neige, à attendre leur tour. Ayant questionné un de ces malheureux obligé de subir cette honte d'être exposé en public comme du bétail sur la foire, j'ai appris que dans cette Commune, on exige que le chômeur se présente deux fois par jour pour le contrôle et malheur à celui qui viendrait une minute en retard, son secours de chômage lui est supprimé. Outre cela, il leur est défendu d'aller ramasser du bois mort dans la forêt, sous prétexte que c'est un travail rémunérateur et par conséquent celui qui le fait n'a pas droit aux secours. Voilà une manière d'encourager les gens au travail ; il est bien compréhensible qu'un ouvrier ne peut pas se nourrir d'une charge de bois mort et qu'il préfère toucher le chômage. D'ailleurs toutes sortes de roueries sont mises en jeu pour léser les ayants-droit aux secours. Ce n'est qu'à force de démarches et de recours, que la plupart obtiennent quelque chose.

Pour piétiner la dignité de l'ouvrier, je crois que la Commune de Corcelles sur Neuchâtel tient le record. N'y a-t-il personne dans l'ensemble des autorités de ce village pour faire sentir à M. Roquier, le préposé au chômage, toute l'inconvenance de pareils procédés.

La dite Commune, qui se vantait récemment, dans une fête de gymnastique, de n'avoir pas besoin d'un fonds Fornachon pour tourner rond, ferait mieux de tourner moins rond et de procurer un local où ses chômeurs puissent aller signer, sans risquer pour leur santé. Ce serait plus humain.
Ramos.

BOUDRY. — Le rôle de la presse. — Nous rappelons à tous nos camarades de Boudry et des environs, la conférence, avec projections lumineuses, que notre camarade Abel Vaucher, rédacteur de « La Sentinelle », donnera ce soir, vendredi, à 20 heures, à la grande salle des conférences, au Collège, sur ce sujet : « Le rôle de la presse ». Cette conférence est publique et contradictoire. Les dames y sont cordialement invitées. La série de projections qui passera sur l'écran est inédite ; elle a obtenu un grand succès partout où elle a été vue. Donc, camarades, ne manquez pas cette conférence et amenez-y vos amis et connaissances.

PESEUX. — Soirée théâtrale en faveur des chômeurs. — Eh raison du grand succès obtenu, dans le courant du mois de décembre, la Chorale ouvrière L'Essor interprétera, à nouveau, dimanche 22 janvier, le superbe drame intitulé « Le Porteur aux Halles ». Le bénéfice de cette seconde soirée sera versé entièrement à la caisse communale en faveur de nos chômeurs.

Les nombreuses personnes présentes à la première représentation se feront donc un plaisir et un devoir de recommander à leurs connaissances d'assister à cette nouvelle soirée. La première fois, la salle était comble, il faut que cette fois-ci elle le soit également, afin qu'une somme importante puisse être versée à la caisse communale. Du reste, en allant voir, dimanche, « Le Porteur aux Halles », vous passerez une soirée des plus agréable, tout en contribuant à une œuvre de bienfaisance. Inutile de rappeler de quelle façon les acteurs du « Porteur aux Halles » s'en tirent lors de la première représentation, vous avez pu lire antérieurement ce que Charlot en pensait ! C'est donc entendu, rendez-vous tous à la grande salle, c'est pour nos chômeurs.

Le blagueur.

HAUTS-GENEVEYS. — Parti socialiste. — La section du Parti socialiste des Hauts-Geneveys informe les intéressés que le délai pour retirer les lots de sa tombola intime de l'arbre de Noël, expire le 31 janvier 1922.

En outre, le Comité pour l'année est le suivant : Président, Charles Humbert, employé C. F. F. ; caissier, Hermann Soguel, horloger.

NEUCHÂTEL

PARTI SOCIALISTE. — Assemblée générale, samedi 21 janvier 1922, à 20 heures, au Monument. La présence de tous les camarades est indispensable.
Le Comité.

Accident. — Une demoiselle G., qui se lugeait hier soir sur la route des Montagnes, s'est brisée une jambe au contour du Rocher. Après avoir reçu les premiers soins par des samaritains, la victime de ce malencontreux accident a été transportée à l'Hôpital des Cadolles.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition générale ce soir à 8 heures au Cercle ouvrier.





TOUTES SORTES DE SPORTS

sont actuellement pratiqués par jeunes et vieux parce qu'ils fortifient le corps tout comme le véritable Cacao-Tobler — en paquets plombés — qui est journallement consommé par tous les sportmen, les joueurs de football en particulier.

Prix par paquet :

100 gr. : fr. 0.40

200 gr. : fr. 0.80

400 gr. : fr. 1.60

1 kg. : fr. 4.—

1987



Cinéma du Casino Le Locle 3492

Ce soir, vendredi

Deux personnes ne payeront que
Fr. 1.60 au parterre

Cercle Ouvrier, St-Imier

Dimanche 22 janvier, à 19 1/2 h.

GRANDE SOIRÉE THÉÂTRALE

donnée par la

3486

Théâtre du Cercle de La Chaux-de-Fonds

Entrée 50 ct.

Invitation à tous

SAINT-IMIER

Cinéma Pathé, Casino

Portes 7 1/4 h.

Séance 8 h.

Vendredi, Samedi, Dimanche, Lundi
20, 21, 22, 23 janvier 1922

Dimanche, Matinée à 3 heures (portes 2 1/4 h.)

Pour la première fois à St-Imier
Représentations sensationnelles
du film chantant

A TRAVERS LA SUISSE

avec

Martha Reubi

en personne, dans ses jolies mélodies et chansons
caractéristiques de nos cantons

Tous les records sont battus !

PATHÉ présente le dernier roman de **PIERRE BENOIT**
En 6 actes

Pour Don Carlos

En 6 actes

Avec **MUSIDORA** et **SIGNORET**

Surpasse L'ATLANTIDE, du même auteur

Malgré la haute valeur de ce programme

PRIX HABITUELS D'ENTRÉE

3488

La Direction.

SOLDÉS et OCCASIONS

de FIN DE SAISON en

CONFECTIONS

POUR DAMES ET FILLETES

Au Progrès

Voir les étalages

Rhumes de cerveau

sont guéris par l'emploi du

Baume du Chalet

pot ou boîte de 2 tubes, fr. 2.50.
Pharmacies ou Dépôt des produits
du Chalet, Genève. 254

Dames

Demandez nos spécialités hygiéniques. Ecrire Case postale
11082, La Chaux-de-Fonds. Dis-
crétion absolue. 3463

Bonne occasion!

Grand choix 1136

ARTICLES D'HIVER

Caillonnages p' dames, messieurs
et enfants — Souliers velours
Souliers de travail ferrés, depuis 16 francs
Beau choix de souliers de sport
CAOUTCHOUCS

AFFETRANGER, Chaussures, Poils 15

Prochainement

EXPOSITION

de 3473

PUÉRICULTURE

Vallon de Saint-Imier

Vendredi 20 janvier et jours suivants

Baisse de prix. Vente après Inventaire

Aperçu de quelques articles :

Pour Messieurs

Chemises Zéphyr avec cols,
déjà fr. 8.75
Chemises poreuses, devant
fantaisie, dep. fr. 6.50
Chemises couleurs,
dep. fr. 6.20
Bretelles, dep. fr. 1.25
Cravates à nouer,
dep. fr. 0.95
Faux-cols, dep. fr. 1.25
Chaussettes, dep. fr. 1.25
Caleçons, camisoles,
dep. fr. 5.—
Complets travail, bleu,
dep. fr. 9.50
Pantalons longs, kaki,
à fr. 24.—
Mocassins, 1^{re} qualité,
à fr. 6.75

Pour Dames et Enfants

Chemises flanelle, pour
enfants, dep. fr. 3.95
Combinaisons pour enfants,
dep. fr. 3.95
Bas laine, pour enfants,
dep. fr. 2.95
Bas cachemire, laine ex-
tra, dep. fr. 4.75
Combinaisons pour dames,
tulle première qualité,
jolie brod., dep. fr. 12.75
Pantalons sports, pour da-
mes, dep. fr. 6.95
Couvertures, dep. fr. 9.50

Tissus pure laine p' Robes, toutes teintes, Gabardine, Serge, Cheviote

A L'UNIVERS

Léopold-Robert 72

Chocolat au lait suisse

Rudin's

1^{re} marque

En vente dans tous les magasins des
Coopératives Réunies 2387

Ménagères !

Voyez nos prix et comparez nos marchandises

Dattes extra, depuis 75 ct. la liv.
Beaux Pruneaux, à 60 ct. la liv.
Belles Noix, depuis 75 ct. la liv.
Oranges et Mandarines, extra-douces
Salami, à fr. 4.— la livre

Se recommandent.

LES FILS DE FORTUNÉ JAMOLLI,
Rue de la Balance 3

Sucre candi noir extra Baisse de prix vient d'arriver
Miel pur brun de Savoie 3480

PARC 71 DROGUERIE DU PARC PARC 71

LA SCALA

Ce soir, en remettant cette annonce à la caisse
vous ne payerez que 3497

Fr. 1.60 Fr. 1.10 Fr. 0.75
au lieu de
Fr. 2.10 Fr. 1.60 Fr. 1.10
au parterre

LA SCALA

Ce soir, en remettant cette annonce à la caisse
vous ne payerez que 3497

Fr. 1.60 Fr. 1.10 Fr. 0.75
au lieu de
Fr. 2.10 Fr. 1.60 Fr. 1.10
au parterre

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE

DROIT DE L'ENFANT

PAR

Georges OHNET

I

La session du Conseil général de l'Oise venait d'être close, et, descendant le grand escalier de la Préfecture, M. David Herbelin se hâtait vers la sortie. Un bruit de pas précipités se fit entendre derrière lui sur les marches de pierre, et une voix forte cria :

— David, pourquoi te sauves-tu si vite ? C'est à peine si tu m'as dit adieu...

M. Herbelin s'était arrêté. Il fut rejoint en quelques enjambées par son interlocuteur, qui, le prenant par-dessous le bras avec une affectueuse autorité :

— Tu es donc bien pressé ?

— Mais oui, dit Herbelin, je n'ai que le temps de courir à la gare pour ne pas manquer le train de la Neuville.

— Comment ! La besogne que nous avons faite aujourd'hui ne te suffit pas ? Il faut que par là-dessus tu ailles à ton usine ?

— Sans doute, mon colonel.

— Rentre dîner à Paris avec moi.

— Impossible, je suis attendu.

Ils étaient sortis sur la place, et marchaient à grandes enjambées dans la direction du chemin

de fer, salués au passage par les gens de la ville, car ils étaient aussi connus à Beauvais l'un que l'autre. Il eût été difficile de trouver deux êtres plus dissemblables : le colonel Pérignon, grand, les yeux bleus, la moustache superbe, la parole retentissante ; Herbelin, petit, maigre, l'air rêveur, le regard voilé, un front génial toujours penché, comme s'il était trop lourd, la voix douce et comme assourdie.

Tous les deux, membres du Conseil général, où David apportait sa sagacité lumineuse de savant et son savoir-faire d'industriel, tandis que le colonel, faisant vibrer les vitres des éclats de son organe martial, terrifiait ses adversaires politiques par des interruptions aussi fougères qu'inutiles.

Sous le grand soleil d'août, ils se hâtaient tous les deux, bras dessus bras dessous, Pérignon sanglé dans sa redingote étoilée au revers de la rosette d'officier, pantalonné de gris, chaussé de vernis et coiffé d'un élégant feutre marron, Herbelin vêtu de noir, un chapeau haute forme sur la tête, une serviette bondée de papiers sous le bras, et attachant si peu d'importance à sa tenue qu'il n'avait point de gants aux mains et n'en avait même peut-être pas dans sa poche. Le même âge à peu près, ayant passé la quarantaine, le colonel les cheveux très grisonnants, Herbelin, très brun, le visage frais et l'air juvénile.

— Mais qu'est-ce que tu vas faire à la Neuville ? reprit Pérignon.

— Une expérience des plus intéressantes, que je prépare depuis longtemps, que je crois mûre pour la réussite et au succès de laquelle tu dois t'intéresser, puisque tu es de mes actionnaires.

— Tu vas encore risquer de te casser la figure et de faire sauter l'établissement, comme l'année dernière...

— Calme-toi, l'établissement est assuré, dit Herbelin en riant.

— Es-tu bête ! Je m'en moque pas mal de cette baraque, s'écria le colonel. Je ne songe qu'à toi... Si tu crois que j'ai été à la noce quand je suis arrivé à l'usine, appelé par ton directeur, et que je t'ai trouvé le poil roussi, la peau du front tombant sur le nez... Quand on pense que c'est par miracle que tu n'as pas eu les yeux crevés !

— C'est vrai, répondit David avec tranquillité. Mais ce que je cherchais en valait la peine.

— Tête de bois ! rugit Pérignon d'une voix tellement retentissante qu'un chien couché sur le pas d'une porte se leva épouvanté et rentra chez son maître, voilà comment tu réponds aux témoignages d'amitié qu'on te donne ! C'est de l'ingratitude !

— Allons ! Ne te fâche pas, interrompit doucement Herbelin, et ne crains rien. Les recherches d'explosifs sont terminées. Je ne m'occupe plus que de substances inoffensives. Je crois avoir trouvé un verre absolument incassable et qui se travaillera à une température relativement basse, tout à fait comme du métal. On pourra rivaliser avec Venise pour les belles verreries, et à un prix étonnant de bon marché... Tu verras... Mais au fait, pourquoi ne m'accompagnes-tu pas à l'usine ? Nous dînerions ensemble et je pourrais te montrer mes produits... Tu voulais m'emmener à Paris, laisse-toi entraîner à la Neuville...

— Merci bien, mais c'est impossible. Mon neveu Raoul m'attend chez moi ce soir, pour dîner, et j'ai une visite à faire à Beauvais avant de partir.

Le visage de David s'éclaira d'un sourire :

— Il va bien ton neveu ?

— Oui, Cendrion en est très content...

— Est-ce que Cendrion dine aussi chez toi ? demanda l'industriel avec une soudaine vivacité.

— Ah ! Tu t'émeus ! s'écria le colonel avec amertume. Si notre ami était du diner, tu serais capable de lâcher ta fabrique, tes produits chimiques et d'accepter l'invitation que tu refusais tout à l'heure... Tu as toujours aimé Cendrion plus que moi.

— Es-tu bête, à ton tour ! interrompit Herbelin.

— Monsieur Herbelin ! protesta le colonel.

— Eh bien, quoi, Monsieur Pérignon ? T'imagines-tu que tu vas me faire peur avec ta voix de Stentor et ton œil fulgurant ?... A d'autres, mon bel ami : on ne m'impressionne pas si facilement. Oui, tu es bête de me faire une scène de jalousie dans la rue, à Beauvais, à propos de Cendrion, qui t'est aussi cher qu'il me l'est à moi-même...

— Non, je ne serais pas davantage allé à Paris si notre ami y avait été, mais j'aurais regretté davantage de ne pas accepter ta proposition. Voilà !

— Hum ! C'est heureux ! grommela le colonel. — Là-dessus, adieu, voilà mon train qui arrive... Tu embrasseras Raoul pour moi...

— Et toi, tu diras à ta femme que ma première visite à Paris sera pour elle. Et tu embrasseras Cécile de ma part...

— Demain soir ! dit Herbelin avec une nuance de tristesse, car je ne la verrai pas avant demain soir, la chère mignonne.

— Bon voyage ! cria Pérignon.

— Bon retour ! répondit David.

Il entra dans la gare, et le colonel à grands pas se dirigea vers le centre de la ville.

(A suivre.)

Emprunt fédéral 5 1/2 %, 1922

de Fr. 100,000,000.—, remboursable au pair le 1^{er} septembre 1930

PROSPECTUS

Le Conseil fédéral suisse, en vertu de l'arrêté fédéral du 18 décembre 1920 concernant l'émission d'emprunts pour l'Administration fédérale et les Chemins de fer fédéraux, a décidé, dans sa séance du 6 janvier 1922, d'émettre un emprunt de fr. 100,000,000.— de capital nominal destiné à la consolidation partielle de la dette flottante de la Confédération suisse. L'émission aura lieu aux conditions suivantes :

- 1° L'emprunt est représenté par des obligations de fr. 500.—, 1000.— et 5000.— de capital nominal. Tous les titres seront au porteur; ils pourront être déposés, sans frais, contre des certificats nominatifs, aux Services fédéraux de caisse et de comptabilité, à Berne. Ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000.— de capital nominal.
- 2° Ces obligations sont productives d'intérêts à 5 1/2 % l'an; elles sont munies de coupons semestriels aux 1^{er} mars et 1^{er} septembre; le premier coupon sera payable le 1^{er} septembre 1922.
- 3° Cet emprunt sera remboursable au pair, sans avis préalable, le 1^{er} septembre 1930.
- 4° Les coupons et les obligations échus seront payés en monnaie suisse, sans frais, mais sous déduction de l'impôt fédéral sur les coupons, à la Caisse d'Etat fédérale, à Berne, aux guichets de la Banque Nationale Suisse, aux guichets des établissements faisant partie du Cartel de Banques Suisses ou de l'Union des Banques Cantonales Suisses, et éventuellement à d'autres caisses qui seront désignées ultérieurement.
- 5° Le Département fédéral des finances s'engage à faire les démarches nécessaires pour obtenir l'admission de cet emprunt, pendant toute sa durée, à la cote officielle des bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.
- 6° Les publications relatives au service de l'emprunt seront faites dans la Feuille fédérale et dans la Feuille officielle suisse du commerce.
- 7° Le Conseil fédéral suisse se réserve d'augmenter le montant de l'emprunt dans le cas où les souscriptions dépasseraient fr. 100,000,000.—.
- 8° Les titres de cet emprunt seront acceptés en tout temps par la Confédération Suisse, au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts sur les bénéfices de guerre et des impôts de guerre, et ceci jusqu'à concurrence du montant entier dû par les contribuables.

BERNE, le 16 janvier 1922.

Le Département fédéral des finances : **J. MUSY.**

Les groupes de banques soussignés, en vertu d'un contrat passé avec le Département fédéral des finances, ont pris ferme le dit emprunt de fr. 100,000,000.— et l'offrent en souscription publique, ainsi que le montant dépassant éventuellement cette somme,

du 20 au 31 janvier 1922 inclusivement

aux conditions suivantes :

- 1° Le prix de souscription est fixé au pair.
- 2° La répartition aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription, moyennant avis par lettre aux souscripteurs.
- 3° La libération des titres attribués devra avoir lieu du 4 février au 31 mars 1922, inclusivement, avec décompte d'intérêts à 5 1/2 % au 1^{er} mars 1922. Les domiciles de souscription prendront également en paiement, lors de la libération, les bons de caisse 5 1/2 %, II^{me} série, de la Confédération Suisse, à l'échéance du 26 juin 1922 et cela au pair plus intérêts courus à 5 % du 26 décembre 1921 au jour de la libération. Ces bons de caisse devront être munis du coupon au 26 juin 1922.
- 4° Lors de la libération les souscripteurs recevront du domicile de souscription des bons de livraison; ceux-ci seront échangés contre les titres définitifs dans le courant du mois de février 1922.

Berne, Genève, Zurich, Bâle, St-Gall, Lausanne, Liestal et Bellinzona, le 16 janvier 1922.

LE CARTEL DE BANQUES SUISSES :

Banque Cantonale de Berne,
Société de Banque Suisse,
Société Anonyme Leu & C^o,
Crédit Suisse,

Union Financière de Genève,
Banque Fédérale S. A.,
Union de Banques Suisses,
Banque Commerciale de Bâle,

Banque Populaire Suisse,
Comptoir d'Escompte de Genève.

Au nom de l'UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES :

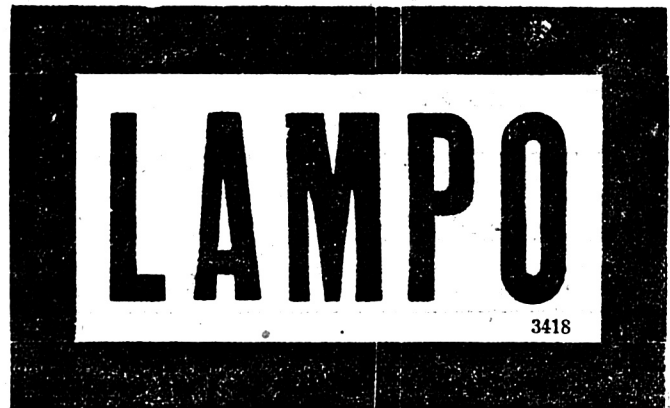
Banque Cantonale de Bâle,
Banque Cantonale Vaudoise.

Banque Cantonale de Zurich,
Banque Cantonale de Bâle-Campagne,

Banque Cantonale de St-Gall,
Banca dello Stato del Cantone Ticino.

Les domiciles de souscription figurent sur le prospectus qui peut être obtenu auprès de toutes les banques et maisons de banque. P332Y 3487

Buvons le „STIMULANT“
Apéritif sain, au vin et au quinquina 3379



Caisse d'indemnité en cas de maladie

LE PROGRÈS LE LOCLE

Le Comité du « Progrès » s'est constitué comme suit :

Président : Jean Schindler, Marais 13.
Caissier : Tell Pellaton, France 17.
Secrétaire : Fernand Tissot, J.-J.-Huguenin 9.
Vice-président : Louis Darbre, Crêt-Vaillant 12.
Vice-secrétaire : Charles Schnetzer, J.-F.-Houriet 3.
Vice-caissier : Arthur Rémy, Bied 7.

Commissaires aux malades : M^{me} Rosa Jaccard, Girardet 39; Louisa Patthey, Châtelard 13; M^m. Marcel Bandelier, Monts 30; Fritz Gruring, Bied 7; César Berthoud, Côte 22; Joseph Chappatte, Croix-des-Côtes 1; Albert Lavanchy, Midi 1; William Rennewy, Pont 9; Auguste Jeanneret, Mollère 15; Ernest Taillard, Envers 1; William Grisel, Billodes 44.

Les personnes des deux sexes habitant la Commune du Locle, jouissant d'une bonne santé et âgés de 14 à 40 ans, sont reçues de la société. Pas de certificat médical sauf dans les cas douteux. Les changements d'adresse doivent être annoncés au caissier dans la quinzaine, l'amende sera rigoureusement appliquée (art. 48 des statuts). 3413

Le Comité.

Dès ce jour
Crêpe de Chine
constamment en magasin
en
ivoire
champagne
rose
ciel
citron
fraise
nattier
marine
La série
100 cm. 10.50 le m.
chez 3431
M. Friolet-Jeanet
Le Locle
N'oubliez pas les petits oiseaux

Au Gagne-Petit Elle Meyer
Place Neuve, 6
Lainage, Corsets, Lin-
gerie, Tabliers, Lingerie.
Meubles soignés. 3684

Vins Neukomm & Co
Tél. 68
2798

Cinéma Apollo
LE LOCLE
Ce soir : Prix réduits
LE FILS D'AMIRAL
Drame 3448
Réservées : Fr. 1.60, 1.10, 0.70

De cette traduction, que Mattia fit tant bien que mal, il résultait que j'étais né un jeudi 2 août et que j'étais fils de Patrick Driscoll et de Margaret Grange sa femme.

— Que demander de plus ?
Cependant Mattia ne se montra pas satisfait, et le soir, quand nous fûmes retirés dans notre voiture il se pencha encore à mon oreille, comme lorsqu'il avait quelque chose de secret à me confier.

— Tout cela est superbe, me dit-il, mais enfin rien n'explique comment Patrick Driscoll, marchand ambulancier, et Margaret Grange, sa femme, étaient assez riches pour donner à leur enfant des bonnets en dentelle, des brassières garnies de dentelles, et des pelisses brodées; les marchands ambulants ne sont pas si riches que ça.

— C'est précisément parce qu'ils étaient marchands que ces vêtements pouvaient leur coûter moins cher.

Mattia secoua la tête en sifflant, puis de nouveau me parlant à l'oreille :

— Veux-tu que je te fasse part d'une idée qui ne peut pas me sortir de la tête : c'est que tu n'es pas l'enfant de master Driscoll, mais bien l'enfant volé par master Driscoll.

Je voulus répliquer; déjà Mattia était monté dans son lit.

XVII

L'oncle d'Arthur — M. James Milligan

Si j'avais été à la place de Mattia, j'aurais peut-être eu autant d'imagination que lui, mais dans ma position les libertés de pensée qu'il se permettait m'étaient interdites.

C'était de mon père qu'il s'agissait.

Pour Mattia, c'était de master Driscoll, comme il disait.

Et quand mon esprit voulait s'élever à la suite de Mattia, je le retenais aussitôt d'une main que je m'efforçais d'affermir.

De master Driscoll, Mattia pouvait penser tout ce qui lui passait par la tête; pour lui, master Driscoll était un étranger à qui il ne devait rien.

A mon père, au contraire, je devais le respect.

Assurément il y avait des choses étranges dans ma situation, mais je n'avais pas la liberté de les examiner au même point de vue que Mattia.

Le doute lui était permis.

A moi, il était défendu.

Et quand Mattia voulait me faire part de ses doutes il était de mon devoir de lui imposer silence.

C'était ce que j'essayais, mais Mattia avait sa tête, et je ne parvenais pas toujours à triompher de son obstination.

Alors il me fallait quand même écouter ses questions :

— Pourquoi Allen, Ned, Annie et Kate avaient-ils les cheveux blonds, tandis que les miens n'étaient pas blonds ?

— Pourquoi tout le monde, dans la famille Driscoll, à l'exception de Kate, qui ne savait pas ce qu'elle faisait, me témoignait-il de mauvais sentiments, comme si j'avais été un chien galant ?

— Comment des gens qui n'étaient pas riches, habillaient-ils leurs enfants avec des dentelles ?

A tous ces pourquoi, à tous ces comment, je n'avais qu'une bonne réponse qui était elle-même une interrogation.

— Pourquoi la famille Driscoll m'aurait-elle cherché si je n'étais pas son enfant ? Pourquoi aurait-elle donné de l'argent à Barberin et à Greth and Galley ?

A cela Mattia était obligé de répondre qu'il ne pouvait pas répondre.

Cependant il ne se déclarait pas convaincu.

— Parce que je ne peux pas répondre à ta question, disait-il, cela ne prouve pas que j'aie tort dans toutes celles que je te pose sans que tu y répondes toi-même. Un autre à ma place trouverait très bien pourquoi master Driscoll t'a fait chercher et dans quel but il a dépensé de l'argent. Moi, je ne le trouve pas parce que je ne suis pas malin, et parce que je ne connais rien de rien.

— Ne dis donc pas cela : tu es plein de malice, au contraire.

— Si je l'étais, je t'expliquerais tout de suite ce que je ne peux pas t'expliquer, mais ce que je sens, non, tu n'es pas l'enfant de la famille Driscoll, tu ne l'es pas, tu ne peux pas l'être; cela sera reconnu plus tard certainement; seulement par ton obstination à ne pas vouloir ouvrir les yeux tu retardes ce moment. Je comprends que ce que tu appelles le respect envers ta famille te retienne, mais cela ne devrait pas te paralyser complètement.

— Que veux-tu que je fasse ?

— Je veux que nous retournions en France.

— C'est impossible.

— Parce que le devoir te retient auprès de ta famille; mais si cette famille n'est pas la tienne, qui te retient ?

Des discussions de cette nature ne pouvaient aboutir qu'à un résultat, qui était de me rendre plus malheureux que je ne l'avais jamais été.

Quoi de plus terrible que le doute !

Et malgré que je ne voulusse pas douter, je doutais.

(A suivre).

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

SANS FAMILLE

par

Hector MALOT

(Suite)

Cela nous fit grand plaisir et nous nous promîmes bien, Mattia et moi, de faire une assez belle recette avec Capi, pour que désormais on nous le donnât toujours; il s'agissait de reconquérir Capi, et nous ne nous épargnerions ni l'un ni l'autre.

Nous lui fîmes donc subir une sévère toilette le matin et, après le déjeuner, nous nous mîmes en route pour le quartier où l'expérience nous avait appris « que l'honorable société mettait le plus facilement la main à la poche ». Pour cela il nous fallait traverser Londres de l'est à l'ouest par Holborn et Oxford street.

Par malheur pour le succès de notre entreprise depuis deux jours le brouillard ne s'était pas éclairci; le ciel, ou ce qui tient lieu de ciel à Londres, était un nuage de vapeurs orangées, et dans les rues flottait une sorte de fumée grise qui ne permettait à la vue de s'étendre qu'à quelques pas; on sortait à peine, et des fenêtres derrière lesquelles on nous écouterait, on ne verrait guère Capi; c'était là une fâcheuse condition pour notre recette; aussi Mattia injuriait-il le brouillard, ce maudit « fog », sans se douter du service qu'il devait nous rendre à tous les trois quelques instants plus tard.

Cheminaient rapidement, en tenant Capi sur nos talons par un mot que je lui disais de temps en temps, ce qui lui valait mieux que la plus solide chaîne, nous étions arrivés dans Holborn qui, on le sait, est une des rues les plus fréquentées et

les plus commerçantes de Londres. Tout à coup je m'aperçus que Capi ne nous suivait plus. Qu'était-il devenu ? cela était extraordinaire. Je m'arrêtai pour l'attendre en me jetant dans l'enfoncement d'une allée, et je sifflai doucement, car nous ne pouvions pas voir au loin. J'étais déjà anxieux, craignant qu'il ne nous eût été volé, quand il arriva au galop, tenant dans sa gueule une paire de bas de laine et frétilant de la queue; posant ses pattes de devant contre moi il me présenta ces bas en me disant de les prendre; il paraissait tout fier, comme lorsqu'il avait bien réussi un de ses tours les plus difficiles, et venait demander mon approbation.

Cela s'était fait en quelques secondes et je restais ébahi, quand brusquement Mattia prit les bas d'une main et de l'autre m'entraîna dans l'allée.

— Marchons vite, me dit-il, mais sans courir.

Ce fut seulement au bout de plusieurs minutes qu'il me donna l'explication de cette fuite.

— Je restais comme toi à me demander d'où venait cette paire de bas, quand j'ai entendu un homme dire : Où est-il le voleur ? le voleur c'était Capi, tu le comprends; sans le brouillard nous étions arrêtés comme voleurs.

Je ne comprenais que trop; je restai un moment suffoqué; ils avaient fait un voleur de Capi, du bon, de l'honnête Capi !

— Rentrons à la maison, dis-je à Mattia, et tiens Capi en laisse.

Mattia ne me dit pas un mot et nous rentrâmes cour du Lion-Rouge en marchant rapidement.

Le père, la mère et les enfants étaient autour de la table occupés à plier des étoffes; je jetai la paire de bas sur la table, ce qui fit rire Allen et Ned.

— Voici une paire de bas, dis-je, que Capi vient de voler, car on fait de Capi un voleur; je pense que ça a été pour jouer.

Je tremblais en parlant ainsi, et cependant je ne m'étais jamais senti aussi résolu.

— Et si ce n'était pas un jeu, demanda mon père, que ferais-tu, je te prie ?

— J'attacherais une corde au cou de Capi, et quoique je l'aime bien, j'irais le noyer dans la

Vente de drap

L'Administration de la masse en faillite de Arthur FREY, marchand-tailleur, à La Chaux-de-Fonds, offre à vendre de gré à gré et en bloc, une certaine quantité de tissus tout laine pour habillements d'hommes.

Pour faire des offres, visiter ou avoir de plus amples renseignements, s'adresser à l'Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds. P 30050 C

FERS A REPASSER ÉLECTRIQUES

pour le courant de 110-130 volts sont vendus seulement Fr. 19.- par MM. E. BRUN et COLLARD, Rue du Crêt 7, La Chaux-de-Fonds. 3414

Extra-avantageuse est notre

LINGERIE „Réclame“

Chemises de jour Dames 375 Bonne toile depuis... Qual. à recommander

Pantalons Dames 375 Bonne toile depuis... Qual. à recommander

Chemises de nuit Jupons

Sous-taille Combinaisons

VOIR NOS VITRINES

J. GAehler

Succ. W. STOLL 4, Léop.-Robert, 4

Ménagères!

Achetez les

Oeufs Granulés Layton

le godet de 6 œufs fr. 1.25
le godet de 12 œufs fr. 2.45

En vente dans toutes les bonnes épiceries

Représentation Générale pour la Suisse: 11, Rue du Port, Genève

Groupe d'Épargne

Le Cygne

Les membres sont informés que les versements ont recommencé. Les camarades désirant se faire recevoir du groupe sont avisés que la perception a lieu le samedi soir, de 8 à 9 1/2 h., au Cercle Ouvrier. On ne paie ni finance d'entrée ni amende. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à G. Huguenin, président (Envers 12), Alfred Matthey, caissier (Jardins 9), ou au tenancier du Cercle. 3217

Ménagères! Profitez de l'occasion unique

Nous vendons notre solde de

Savon Marseille

extra pur, 72 % d'huile, très sec, depuis 2 ans en magasin

Le morceau de 400 grammes Fr. 0.55 jusqu'à épuisement du stock 3459

AUX SOLDES MODERNES

25, Rue Léopold-Robert, 25 (à côté de l'Hôtel de Paris)

Ceux qui jettent l'argent par les fenêtres

ce sont ceux qui utilisent pour leur chauffage du coke étranger, au lieu d'employer du COKE DE L'USINE A GAZ, bien plus avantageux.

CONCOURS JURASSIEN de -SKI-

organisé par le Ski-Club, La Chaux-de-Fonds à La Chaux-de-Fonds les samedi et dimanche 21 et 22 janvier

PROGRAMME

Samedi 21. — 14 1/2 heures. — Ancien Pont des bobs : Départ des courses de fond, juniors et seniors. Dès 15 1/2 heures : Arrivée à proximité de la Clinique Montbrillant.

Dimanche 22. — 9 heures : Slalom à Poullierel. 14 1/2 h : Concours de saut, au Tremplin de Poullierel.

Finances d'entrée :

Fond et Slalom : Adultes : 50 ct. ; Enfants, 20 ct. (Billets valables pour les deux concours).
Concours de saut : Adultes, fr. 1.- ; Enfants, 50 ct.
Places réservées (en face des tribunes et au bas de la piste) : supplément, fr. 1.-.

Inscription des coureurs : Jusqu'à vendredi 20 courant, à 21 heures, dernier délai, chez M. Ph. Bourquin, président du Ski-Club, Parc 7, et vendredi soir au local du Ski-Club, Café Rodde, Léopold-Robert 2. 3464

LA GRIPPE vous menace...

Préservez-vous au moyen des Savons désinfectants Lysol, Lysoforme

Pastilles désinfectantes 3452

Thé pectoral aux fleurs des Alpes au détail ou en paquets

Cassano ♦ Jus de réglisse français

DROGUERIE GÉNÉRALE S. A.

La Chaux-de-Fonds Premier-Mars 4 - Fleurier

Tamise; je ne veux pas que Capi devienne un voleur, pas plus que moi-même; si je pensais que cela doive arriver jamais, j'irais me noyer avec lui tout de suite.

Mon père me regarda en face et il fit un geste de colère comme pour m'assommer; ses yeux me brûlèrent; cependant je ne baissai pas les miens; peu à peu son visage contracté se détendit.

— Tu as raison de croire que c'était un jeu, dit-il; aussi pour que cela ne se reproduise plus, Capi désormais ne sortira qu'avec toi.

XVI

Les beaux langes ont menti

A toutes mes avances, mes frères Allen et Ned n'avaient jamais répondu que par une antipathie hargneuse, et tout ce que j'avais voulu faire pour eux, il l'avaient mal accueilli: évidemment je n'étais pas un frère à leurs yeux.

Après l'aventure de Capi, la situation se dessinait nettement entre nous, et je leur signifiai, non en paroles, puisque je ne savais pas m'exprimer facilement en anglais, mais par une pantomime vive et expressive, où mes deux poings jouèrent le principal rôle, que s'ils tentaient jamais la moindre chose, contre Capi, ils me trouveraient là pour le défendre ou le venger.

N'ayant pas de frères, j'aurais voulu avoir des sœurs; mais Annie, l'aînée des filles, ne me témoignait pas de meilleurs sentiments que ses frères; comme eux, elle avait mal reçu mes avances, et elle ne laissait point passer de jour sans me jouer quelque mauvais tour de sa façon, ce à quoi, je dois le dire, elle était fort ingénieuse.

Repoussé par Allen et par Ned, repoussé par Annie, il ne m'était resté que la petite Kate qui, avec ses trois ans, était trop jeune pour entrer dans l'association de ses frères et de sa sœur; elle avait donc bien voulu se laisser caresser par moi, d'abord parce que je lui faisais faire des tours par Capi, et plus tard, lorsque Capi me fut rendu, parce que je lui apportais les bombons, les gâteaux, les oranges que dans nos représentations les enfants nous donnaient d'un air majestueux en nous disant: «Pour le chien». Donner des oranges au chien, cela n'était peut-être pas très sensé, mais je les acceptais avec reconnaissance, car elles me permettaient de gagner ainsi les bonnes grâces de miss Kate.

Ainsi de toute ma famille, cette famille pour laquelle je me sentais tant de tendresse dans le cœur lorsque j'étais débarqué en Angleterre, il n'y avait que la petite Kate qui me permettait de l'aimer; mon grand-père continuait à cracher furieusement de mon côté toutes les fois que je l'approchais; mon père ne s'occupait de moi que pour me demander chaque soir le compte de no-

tre recette; ma mère, le plus souvent n'était pas de ce monde; Allen, Ned et Annie me détestaient, seule Kate se laissait caresser, encore n'était-ce que parce que mes poches étaient pleines.

Quelle chute!

Aussi dans mon chagrin, et bien que tout d'abord j'eusse repoussé les suppositions de Mattia, en venais-je à me dire que si vraiment j'étais l'enfant de cette famille on aurait pour moi d'autres sentiments que ceux qu'on me témoignait avec si peu de ménagement, alors que je n'avais rien fait pour mériter cette indifférence et cette dureté.

Quand Mattia me voyait sous l'influence de ces tristes pensées, il devenait très bien ce qui les provoquait, et alors il me disait, comme s'il se parlait à lui-même:

— Je suis curieux de voir ce que mère Barberin va te répondre.

Pour avoir cette lettre qui devait m'être adressée «poste restante», nous avions changé notre itinéraire de chaque jour, et au lieu de gagner Holborn par West-Smith Field, nous descendions jusqu'à la poste. Pendant assez longtemps, nous fîmes cette course inutilement, mais à la fin, cette lettre si impatientement attendue nous fut remise.

L'hôtel général des postes n'est point un endroit favorable à la lecture; nous gagnâmes une allée dans une ruelle voisine, ce qui me donna le temps de calmer un peu mon émotion, et là enfin, je pus ouvrir la lettre de mère Barberin, c'est-à-dire la lettre qu'elle avait fait écrire par le curé de Chavanon:

« Mon petit Remi,

« Je suis bien surprise et bien fâchée de ce que ta lettre m'apprend, car selon ce que mon pauvre Barberin m'avait toujours dit aussi bien après t'avoir trouvé avenue de Breteuil, qu'après avoir causé avec la personne qui te cherchait, je pensais que tes parents étaient dans une bonne et même dans une grande position de fortune.

« Cette idée m'était confirmée par la façon dont tu étais habillé lorsque Barberin t'a apporté à Chavanon, et qui disait bien clairement que les objets que tu portais appartenaient à la layette d'un enfant riche. Tu me demandes de t'expliquer comment étaient les langes dans lesquels tu étais emmaillotté; je peux le faire facilement car j'ai conservé tous ces objets en vue de servir à ta reconnaissance le jour où l'on te réclamerait, ce qui selon moi devait arriver certainement.

« Mais d'abord, il faut te dire que tu n'avais pas de langes; si je t'ai parlé quelquefois de langes, c'est par habitude, et parce que les en-

fants de chez nous sont emmaillottés. Toi, tu n'étais pas emmaillotté; au contraire, tu étais habillé; et voici quels étaient les objets qui ont été trouvés sur toi: un bonnet en dentelle, qui n'a de particulier que sa beauté et sa richesse; une brassière en toile fine, garnie d'une petite dentelle à l'encolure et aux bras; une couche en flanelle, des bas en laine blanche; des chaussons en tricot blanc, avec des bouffettes de soie; une longue robe aussi en flanelle blanche, et enfin une grande pelisse à capuchon en cachemire blanc, doublée de soie, et en dessus, ornée de belles broderies.

« Tu n'avais pas de couche en toile appartenant à la même layette, parce qu'on t'avait changé chez le commissaire de police où l'on avait remplacé la couche par une serviette ordinaire.

« Enfin, il faut ajouter aussi qu'aucun de ces objets n'était marqué, mais la couche en flanelle et la brassière avaient dû l'être, car les coins où se met ordinairement la marque avaient été coupés, ce qui indiquait qu'on avait pris toutes les précautions pour dérouter les recherches.

« Voilà, mon cher Remi, tout ce que je peux te dire. Si tu crois avoir besoin de ces objets, tu n'as qu'à me l'écrire; je te les enverrai.

« Ne te déssole pas, mon cher enfant, de ne pouvoir pas me donner tous les beaux cadeaux que tu m'avais promis; ta vache, achetée sur ton pain de chaque jour, vaut pour moi tous les cadeaux du monde. J'ai du plaisir de te dire qu'elle est toujours en bonne santé; son lait ne diminue pas, et grâce à elle, je suis maintenant à mon aise; je ne la vois pas sans penser à toi et à ton petit camarade Mattia.

« Tu me feras plaisir quand tu pourras me donner de tes nouvelles, et j'espère qu'elles seront toujours bonnes: toi si tendre et si affectueux, comment ne serais-tu pas heureux dans ta famille, avec un père, une mère, des frères et des sœurs qui vont t'aimer comme tu mérites de l'être?

« Adieu, mon cher enfant, je t'embrasse affectueusement.

« Ta mère nourrice,
« Ve Barberin.

La fin de cette lettre m'avait serré le cœur, pauvre mère Barberin, comme elle était bonne pour moi: parce qu'elle m'aimait, elle s'imaginait que tout le monde devait m'aimer comme elle.

— C'est une brave femme, dit Mattia, elle a pensé à moi; mais quand elle m'aurait oublié, cela n'empêcherait pas que je la remerciais pour sa lettre; avec une description aussi complète, il ne faudra pas que master Driscoll se trompe dans l'énumération des objets que tu portais lorsqu'on t'a volé.

— Il peut avoir oublié.

— Ne dis donc pas cela; est-ce qu'on oublie les vêtements qui habillaient l'enfant qu'on a perdu, le jour où on l'a perdu, puisque ce sont ces vêtements qui doivent le faire retrouver?

— Jusqu'à ce que mon père ait répondu, ne fais pas de supposition, je te prie.

— Ce n'est pas moi qui en fais, c'est toi qui dis qu'il peut avoir oublié.

— Enfin, nous verrons.

Ce n'était pas chose facile que de demander à mon père de me dire comment j'étais vêtu lorsque je lui avais été volé. Si je lui avais posé cette question tout naïvement, sans arrière-pensée, rien n'aurait été plus simple; mais il n'en était pas ainsi, et c'était justement cette arrière-pensée, qui me rendait timide et hésitant.

Enfin un jour qu'une pluie glaciale nous avait fait rentrer de meilleure heure que de coutume, je pris mon courage, et je mis la conversation sur le sujet qui me causait de si poignantes angoisses.

Au premier mot de ma question, mon père me regarda en face, en me fouillant des yeux, comme il en avait l'habitude lorsqu'il était blessé par ce que je lui disais, mais je soutins son regard plus bravement que je ne l'avais espéré lorsque j'avais pensé à ce moment.

Je crus qu'il allait se fâcher et je jetai un coup d'œil inquiet du côté de Mattia qui nous écoutait sans en avoir l'air, pour le prendre à témoin de la maladresse qu'il m'avait fait risquer; mais il n'en fut rien; le premier mouvement de colère passé, il se mit à sourire; il est vrai qu'il y avait quelque chose de dur et de cruel dans ce sourire, mais enfin c'était bien un sourire.

— Ce qui a le mieux servi pour te retrouver, dit-il, c'a été la description des vêtements que tu portais au moment où tu nous a été volé: un bonnet en dentelle, une brassière en toile garnie de dentelles, une couche et une robe en flanelle, des bas de laine, des chaussons en tricot, une pelisse à capuchon en cachemire blanc brodé; j'avais beaucoup compté sur la marque de ton linge F. D., c'est-à-dire Francis Driscoll qui est ton nom, mais cette marque avait été coupée par celle qui t'avait volé et qui par cette précaution espérait bien empêcher qu'on te découvrit jamais; j'eus à produire aussi ton acte de baptême que j'avais relevé à ta paroisse, qu'on m'a rendu, et que je dois avoir encore.

Disant cela, et avec une complaisance qui était assez extraordinaire chez lui, il alla fouiller dans un tiroir et bientôt il en rapporta un grand papier marqué de plusieurs cachets qu'il me donna.

Je fis un dernier effort:

— Si vous voulez, dis-je, Mattia va me le traduire.

— Volontiers.

Grande Liquidation

partielle

Nos bas prix étonnent chacun

Manteaux pour dames, dernières nouveautés, tissu laine, gabardine, etc., liquidé pour 65.-, 45.-, 32.-, 29.- 15.-	Velours de laine largeur 130 cm., nuances nouvelles, liquidé, le mètre 10.50
Costumes pour dames, tissu pure laine, 1 ^{re} qualité, seulement des nouveautés, liquidé p ^r 95.-, 55.-, 32.- 20.-	Tissus écossais laine, larg. 110 cm., liquidé, le mètre 3.95
Robes en tissu uni ou fantaisie, ravissantes nouveautés, liquidé p ^r 42.-, 38.-, 29.-, 25.-, 16.-, 14.- 9.-	Tissus rayés laine, largeur 130 cm., liquidé, le mètre 9.50
Robes de soie en taffetas, crêpe de Chine, etc., nuances variées, liquidé pour 59.-, 49.-, 38.- 29.-	Mousseline de laine largeur 75 cm., ravissants dessins, liquidé, le mètre 2.95
Blouses de soie garniture riche et broderie, teintes nouvelles, liquidé pour 15.-, 11.-, 9.- 7.-	Tissus grisaille laine, larg. 110 cm., liquidé, le mètre 2.95
Blouses de laine seulement en bonne qualité, liquidé pour 15.-, 12.-, 10.-, 9.- 6.-	Satinette unie largeur 80 cm., toutes nuances, liquidé, le mètre 1.75
Blouses flanelle coton dessins clairs ou foncés, liquidé pour 12.-, 9.-, 5.- 3.-	Flanellette coton rayée et blanc uni, choix considérable, liquidé, le mètre 0.95
Casaquins laine , nuances nouvelles, liquidé pour 15.-, 12.-, 8.-, 7.- 6.-	Finette blanche qualité lourde, liquidé, le mètre 2.45 1.95
	Essuie-services à carreaux, 45x70 cm., liquidé, la pièce 0.75

Coupons de 5 mètres, toile de coton blanche, liquidé fr. 3.95 et 3.50

Chemises pour dames, broderie riche, liquidé pour 8.50, 6.50, 3.95 2.95	Essuie-mains à carreaux, 45x85 cm., liquidé, la pièce 0.95
Pantalons pour dames, jolies broderies, liquidé pour 6.95, 4.95, 3.95 2.95	Linges de toilette 48x80 cm., liquidé, la pièce 0.95
Sous-taille garni broderie, liquidé pour 3.95, 2.95, 2.50, 1.95 1.50	Essuie-mains coton, largeur 45 cm., liquidé, le mètre 0.75
Combinaisons richement garnies, liquidé pour 14.50, 8.50 4.50	Essuie-services fil, largeur 50 cm., liquidé, le m. 1.25
Chemises flanelle coton pour dames, garni feston, 1 ^{re} qualité, liquidé pour 3.90	Tabliers de cuisine fil, à carreaux, largeur 90 cm., liquidé, le mètre 2.95
Pantalons flanelle coton, pour dames, liquidé pour 2.95	Toile blanchie liquidé, le mètre, 1.25, 0.95 0.80
Pantalons de sport, pour dames, molleton coton, liquidé pour 3.90	Toile blanchie coton Macco, pour fine lingerie, liquidé, le mètre 1.95
Corsets grandeurs 54, 56, 58, 60, liquidé pour 8.50, 5.90, 2.95, 1.95	Coutil pour matelas, première qualité, largeur 130 cm., liquidé, le mètre 4.95
Combinaison pour enfants, jersey molletonné, grandeur 40-45, liquidé pour 1.95	Brise-bise étamine, avec entre-deux et volant, liquidé, la paire, 5.50, 4.50 3.95
Combinaison grandeur 60, liquidé pour 3.95	Cantonnière étamine, blanche, avec entre-deux, liquidé, 35.-, 26.50, 18.60 17.50
Chemises p. messieurs, percale unie, avec un col, liquidé pour 6.90	

Couvertures de lit milaine, 150x210, liquidé pour fr. 7.90

Chemises p. messieurs, percale rayée, avec un col, liquidé pour 7.50	Cantonnière Madras, liquidé, 24.50, 19.50 14.50
Chemises p. messieurs, percale rayée, avec deux cols, liquidé pour 8.50	Etamine blanche rayée ou unie, largeur 110 cm., liquidé, le mètre 1.95
Chemises poreuses p. messieurs, devant fantaisie, liquidé pour 4.50	Rideaux pour cuisine, impression couleur, liquidé, le mètre 1.55
Chemises de sport pour messieurs, flanelle rayée, avec un col, liquidé pour 7.90	Couvertures piqué, ovates, satinette unie, 140x190 cm., liquidé, la pièce 28.50
Chemises de travail pour messieurs, flanelle coton, sans col, liquidé pour 4.90	Tapis passage largeur 65 cm., très forte qualité, liquidé, le mètre 3.50
Caleçons pour messieurs, tricot molletonné, liquidé pour 2.95	Descentes de lit imitation Perse, 70x140 60x120 50x100 40x90 liquidé 7.50 5.85 4.50 3.95
Caleçons pour messieurs, tricotés, liquidé pour 2.95	Laine à tricoter en noir, gris ou brun, liquidé, l'écheveau 0.60
Chemises Robespierre, flanellette, pour garçons, liquidé pour 5.90	Lacets pour souliers liquidé les six paires, longueur 80 cm. 100 cm. 140 cm. 0.35 0.40 0.45
Régates sur système, soie, liquidé pour 0.85, 0.75, 0.50	Epingles acier carton 50 grammes, liquidé pour 0.30
Cravates à nouer, soie, liquidé pour 2.45, 1.95, 1.50, 0.95	Sous-bras liquidé, la paire 0.45
Cols souples, piqué blanc, liquidé pour 0.85, 0.75	Bout-simple laine ou coton, liquidé pour 0.10
Chandails laine, pour garçons, bleu marin, tailles 40, 45, 50, 55, liquidé pour 5.50, 4.95 3.90	
Chemises Jaeger, molletonnées, article très chaud, avec plastron fantaisie, pour messieurs, liquidé pour 9.50	

50% de rabais sur toute la Confection d'enfants

BRANN SA LA CHAUX-DE-FONDS

50% de rabais sur toutes les Fourtutes

BON

pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygiène S. A. N° 22, à Genève.) 2256

Déchets or, argent, platine, aux plus hauts prix. Or fin pour doreurs. Argent fin en grenailles. — **Jean-O. HUGUENIN**, essayeur-juré, Serre 18.

Pour le Sport

Sweaters
Capes de ski
Gants de ski
Casquettes norvégiennes
Chaussettes
Echarpes
Du meilleur marché au plus soigné 3235
CHOIX IMMENSE

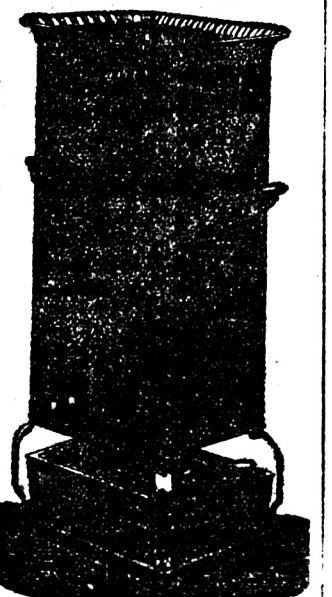
ADLER
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

Cordonnerie de la Paix
Rue de la Paix 45 (Entrée : rue Jardinière)
Lundi 16 janvier : OUVERTURE
J'avise le public en général que je livre chaussures sur mesures et tous genres de réparations aux prix les plus bas, tout en garantissant la bonne qualité et prompt livraison. 23 années de pratique. Faites un essai ! Vous resterez fidèle client. Se recommande, G. Pruitin. P21467C 3389

Société Coopérative de **CONSOMMATION** de Neuchâtel et Environs
GRANDE VENTE de CAOUTCHOUCS
Pour dames depuis fr. **3.25** la paire
Pour enfants depuis fr. **2.90** la paire
Pour hommes aux plus bas prix du jour

E. Gruber
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon, 14b.
Tissus - Toilerie - Lingerie - Sous-vêtements - Beau choix de Tabliers - Bretelles. 9813
TIMBRES ESCOMPTÉ NEUCHÂTELOIS.

H. BAILLOD S. A.
Neuchâtel



Calorifères à pétrole „Flamme Bleue“ 1888

Cinéma Pathé Théâtre de La Ch.-de-Fds

Dès vendredi 20 janvier

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Deux nouveaux chapitres

La Lingère de la Reine | **Les Ferrets de Diamants**
4 actes des plus captivants
joués par les meilleurs artistes et les plus belles femmes de France
Chef-d'œuvre de mise en scène et d'interprétation

Sur la scène :
LAMPO Le Fregoli moderne qui vient de faire courir tout Paris, New-York, etc. **LAMPO**
LAMPO
Dans ses transformations déconcertantes
LAMPO
Qui à lui seul interprète un sketch à huit personnages. — Soixante transformations ultra-rapides
LAMPO
Dans ses imitations comiques des grands chefs d'orchestre d'Europe
Malgré le superbe numéro de LAMPO, vu la crise, prix des places du cinéma sans augmentation de prix. 3476

Dimanche à 15 h. 30 : Grande Matinée

Restaurant des Armes-Réunies
Portes 7 1/2 h. **SAMEDI 21 JANVIER 1922** Concert : 8 h.

Grand Concert

donné par 3451
l'Orchestre « LA SYMPHONIE » la Chorale « L'AVENIR »
Direction : M. GUIBELIN Direction : P. BALLY, prof.
avec le bienveillant concours de la
THÉÂTRALE OUVRIÈRE
Direction : A. SANDOZ
Entrée : 80 ct. Entrée : 80 ct.

A l'issue du concert : Soirée familière

Boudry Grande Salle du Collège

Vendredi 20 janvier, à 20 heures
Conférence publique et gratuite
avec projections lumineuses (clichés inédits) sur le

Rôle de la Presse

par Abel VAUCHER, rédacteur de *La Sentinelle*

CERCLE OUVRIER

Premier-Mars 15 La Chaux-de-Fonds Premier-Mars 15

Dimanche 22 janvier, dès 13 heures
Seconde journée pour l'ameublement
du nouveau cercle

Jeux divers avec le gracieux concours de Jeux divers
LA PERSÉVÉRANTE

A 20 heures : Soirée familière
Les membres du Cercle se feront un devoir de fréquenter leurs locaux à cette occasion. 3487

Beau Mobilier

Fr. 825
composé d'un grand lit Louis XV à 2 places, double face, avec 1 sommier à bourrelets
1 trois-coins
1 bon matelas crin animal et bonne laine
1 table de nuit assortie
1 lavabo avec glace et marbre
1 table carrée avec grand tiroir
4 belles chaises
1 table de cuisine
2 tabourets bois dur 3477
1 superbe divan moquette
Tous ces articles garantis neufs et cédés au prix incroyables de
Belle occasion **Fr. 825** Belle occasion pour fiancés pour fiancés
SALLE DES VENTES, St-Pierre 14, La Chaux-de-Fonds

Les Engelures

ouvertes ou fermées
sont guéries
rapidement par la pommade préparée par la
Droguerie Générale
S. A. 2970
PREMIER-MARS 4
qui renseignera sur le mode d'emploi
Le tube : 1 fr.
Eavols par poste

Au Tigre Royal

W. MORITZ
15, Léopold-Robert, 15
à côté de l'Hôtel Fleur-de-Lys
Après inventaire un lot 3482
Casquettes
soldées à Fr. 3.80
Chapeaux
éttoffe à Fr. 4.80
CHOMEURS — —
— — — PROFITEZ

Commerce de socques

à remettre. S'adr. Bureau Crausaz & Gonsch, Grand-Chêne 11, Lausanne, OF27L 3208
Combustibles
Emile FRUTSCHI
Hôtel-de-Ville 17a
Beau bois sec du pays
Foyard fr. 25.- le stère, 1.40 le cercle
Sapin fr. 20.- le stère, 1.30 le cercle
Troncs (souches) f. 15.- le st. Troncs de foyard, fr. 6.50 les 100 kilos.
Briquettes Union, fr. 10.- les 100 kilos.
Belle Tourbe brune unie, 1^{re} qualité, fr. 30.- la bauche, fr. 1.40 le sac. 3382
TÉLÉPH. 19.84. Se recommande.

CINÉMA PATHÉ, au théâtre

Samedi après-midi, à 3 1/2 heures :
Grande matinée de famille et pour les enfants de 14 ans et au-dessus
PROGRAMME COMPLET
Prix des places :
ADULTES : Prix habituels. ENFANTS : fr. 0.50, 0.75, 1.-

LAMPO LAMPO LAMPO

Les Faits du jour

La déclaration ministérielle du nouveau cabinet français absorbe les colonnes de la presse bourgeoise. Nous ne la publions pas, en ayant déjà donné hier un résumé précis. M. Poincaré a passé en revue le respect des traités, les problèmes financiers, les accusations d'impérialisme dirigées contre la France, le problème de la restauration des régions dévastées et les malentendus internationaux. Le passage relatif aux finances fut le morceau de résistance. Le voici en résumé :

« Nous ne demandons que le paiement de ce qui nous est dû. Sur cette question vitale, comment la France pourrait-elle céder ? L'Allemagne prétend qu'elle est insolvable et en effet elle gaspille systématiquement ses ressources d'Etat. Elle est moins imposée que la France et ne recouvre pas régulièrement ses contributions. Elle se livre à des dépenses désordonnées et à des émissions de papier qui, en avilissant sa monnaie, favorise son exportation. Elle laisse ses grands industriels investir leurs devises étrangères dans des entreprises extérieures. Et pendant qu'elle organise ainsi sa misère apparente, des sociétés nombreuses distribuent d'énormes dividendes, ses usines sont en pleine activité, sa force économique se développe chaque jour et si l'Etat se ruine, la nation s'enrichit ».

Jamais la formule de la guerre qui paie n'a subi de démenti plus cinglant et venant de quelle bouche ! Il suffit aux pacifistes et aux internationalistes de retentir cet avertissement.

La séance elle-même a été marquée de vifs incidents. Les socialistes et les communistes, aidés des radicaux-socialistes ont voté contre le ministère. Les interventions de MM. Herriot, Briand et Marc Sangnier ont nettement marqué des oppositions qui ne feront que grandir et au milieu desquelles M. Poincaré ne pourra naviguer qu'au prix d'abdications essentielles. Le débat sur Gènes est la première.

L'ordre du jour présenté par le groupe socialiste estimait « que seule une politique d'entente et de solidarité internationales permettra la reconstruction rapide et sûre des régions dévastées, le relèvement économique de la France et le rétablissement de la paix réelle. Il répudiait la politique d'isolement, de diplomatie secrète et de recours à la force que représente le gouvernement et qui risque de conduire l'Europe à de nouvelles guerres ».

La Chambre introuvable lui préféra, il va de soi, l'ordre du jour Arago. R. G.

Un désastre aux Philippines

Incendie d'un quartier indigène

MANILLE, 20. — Havas. — Le plus grand incendie dans l'histoire de l'occupation américaine s'est produit hier à Manille, laissant 12,000 personnes sans abri et commettant des dégâts évalués à 1 million de pesos.

Trente-deux pâtés de maisons du quartier indigène ont été détruits. La police fait des recherches minutieuses afin de découvrir les incendiaires éventuels.

Dans l'horlogerie

(De notre correspondant)

Les Comités réunis du Vallon ont, dans une séance tenue ce matin à St-Imier, avec un délégué du Comité central, examiné la façon dont la question de la baisse des salaires, refusée par les ouvriers, pourrait être portée devant l'Office cantonal de conciliation.

A La Chaux-de-Fonds aura lieu cet après-midi la séance de l'Office de conciliation chargée d'examiner le conflit avec la Movado.

Courrier de Saint-Imier

Aux Longines

ST-IMIER, 20. — La presse a fait chorus pour dire que le travail avait repris aux Longines. On laissait entendre que cette reprise avait suivi la baisse des salaires. La réalité est différente. Ce n'est pas quelques centaines d'ouvriers qui ont été réengagés. Ce chiffre est tendancieux et exagéré. On a aussi oublié de dire que les Longines cherchent à introduire l'horaire de 28 heures au lieu de 36, et que cet essai a provoqué de vives scènes de protestations de la part des ouvriers. La baisse a été obtenue de force. Ceux qui ne l'acceptaient pas, recevaient leur congé.

L'affaire Guyot

Elle provoque la joie de la bourgeoisie

ST-IMIER, 20. — De notre correspondant. — Le nouveau Conseil général a siégé hier pour la première fois. Nous reviendrons demain en détail sur cette séance. Un incident s'est produit au sujet de l'affaire Guyot. Le groupe socialiste avait déposé sur le bureau une motion demandant au Conseil municipal de se prononcer sur l'interprétation et l'application du règlement relatif à l'élection des deux conseils. Elle demande si, au point de vue moral, le Conseil général peut admettre qu'un citoyen quelconque puisse figurer sur une liste de parti, et sitôt élu, se déclarer l'adversaire de ce parti. Le Conseil général admet-il que le corps électoral puisse être trompé de cette façon et peut-il reconnaître comme élu régulièrement un citoyen qui agit de telle façon ?

M. Moeschler explique la motion et quelques bourgeois prêtent la parole, entres autres M. Bourquin. Le Dr Merkt proposa de ne pas entrer en matière. Le maire, M. Chappuis, appuya, tout en rigolant de cette histoire.

La motion socialiste fut donc repoussée par 22 voix contre 18. Le héros de l'affaire, le communiste éprouvé Guyot, n'assistait pas à la séance. Le parti des purs a de quoi se rengorger ! Il est devenu le meilleur auxiliaire de la réaction ouvrière !

Poincaré devant la Chambre

Les Aragoins applaudissent la déclaration ministérielle ; mais le groupe socialiste l'attaque à fond

L'ordre du jour de confiance Arago obtient 472 voix contre 107

PARIS, 19. — Havas. — Un peu avant 15 heures, la Chambre se remplit. Les membres du gouvernement prennent place. M. Péret ouvre la séance à 15 h. 10 devant environ 500 députés.

M. Poincaré monte à la tribune et lit la déclaration ministérielle. Dès les premières phrases, elle est vigoureusement applaudie, notamment quand elle demande que l'Allemagne répare les dommages qu'elle a causés, ainsi que le passage relatif à l'émission de papier et aux exportations. Les applaudissements redoublent pour saluer la partie de la déclaration subordonnant le commencement des délais d'évacuation de la rive gauche du Rhin à l'exécution de toutes les clauses du traité. Le passage relatif à la conférence de Gènes est également applaudi, mais il soulève les protestations de l'extrême-gauche. La Chambre salue également la phrase disant que les Alliés ne se froisseront jamais de voir la France soutenir courtoisement mais fermement ses intérêts. La péroraison est applaudie par le centre, la gauche et la droite. M. Briand se joint aux députés qui l'applaudissent.

Après la lecture de la déclaration ministérielle, le défilé des interpellateurs commence à la tribune. C'est d'abord M. Girod qui, très rapidement, déclare qu'il est satisfait des déclarations de M. Maginot, au sujet de la fusion du ministère des pensions dans celui de la guerre, fusion qui l'avait tout d'abord inquiété.

Puis Varenne, socialiste, monte à la tribune. Il déclare que lui et ses amis seront les adversaires résolus du nouveau gouvernement. Varenne reproche à M. Poincaré d'avoir fait un ministère de bloc national, au lieu d'un ministère d'union nationale et d'avoir retapé le ministère Briand, sans M. Briand. Puis il critique le programme du cabinet. Il critique notamment la diplomatie secrète pour laquelle il craint que M. Poincaré n'ait une préférence. Varenne continue et demande des éclaircissements sur les accords passés à Wiesbaden et à Cannes et si les avantages obtenus en compensation d'un moratorium accordé à Cannes seraient conservés. Il ne faut pas qu'il y ait ici d'équivoque. Il n'y a personne ici qui conteste la nécessité pour la France d'obtenir les réparations auxquelles elle a droit. Varenne croit que M. Poincaré, après avoir fait le tour de toutes les solutions, arrivera à la seule solution de faire payer à l'Allemagne ce qu'elle pourra avec sa monnaie et le reste avec le concours d'opérations financières internationales et grâce à une politique de reconstruction de l'Europe, et à ce propos il demande à M. Poincaré s'il ira à Gènes. Varenne termine en signifiant l'opposition de son groupe.

Marcel Cachin, communiste, lui succède à la tribune.

INTERVENTION DE CACHIN

Marcel Cachin, communiste, aborde la question de la conférence de Gènes et remarque que les invitations étant déjà lancées par le gouvernement italien, les Russes viendront à Gènes et seront traités sur un pied d'égalité par les gouvernements qui avaient décidé la mort des Soviets. Puis, faisant allusion à la motion du sénateur Mac Cormick, il affirme qu'il faudra en arriver à la limitation des armements. Cachin rappelle ensuite la politique suivie par M. Poincaré en 1914 et les lettres adressées à ce sujet par M. Iswolski à M. Sazonoff.

Mais M. Poincaré oppose alors le démenti le plus formel aux accusations de Cachin. Il lui déclare qu'il l'autorisera à dépouiller lui-même les dépêches qui sont au Quai d'Orsay.

Cachin conclut en disant que le prolétariat est opposé à toute politique qui pourrait ramener la guerre.

AU TOUR DE MARC SANGNIER

M. Marc Sangnier, député social-chrétien, lui succède à la tribune. Il affirme que le traité de Versailles ne contient que des possibilités et que la politique de demain ne peut pas être autre que celle pratiquée hier. Il s'attache ensuite à montrer qu'il y a en Allemagne de nombreux pacifistes convaincus. « Ils sont nombreux, dit-il, ceux qui, à la suite d'Erzberger, ont payé de leur sang leurs efforts pour transformer l'Allemagne. Bien des Allemands ont lutté contre la domination prussienne. » M. Marc Sangnier conclut : « Je ne tends pas un piège au président du Conseil. Je ne suis pas venu pour l'attaquer. Je suis venu dire que le jour où la France se désintéresserait des grands problèmes internationaux, cela en serait fini d'elle ».

M. Bonnet, radical, lit promptement son interpellation. Il n'est guère écouté dans le brouhaha.

LES FINANCES ET LA GUERRE

La Chambre écoute dans le silence profond le discours de M. Poincaré.

« Après la guerre, dit-il, chacun a tendance à ne voir que son mal. Pourtant la France a le droit de dire que c'est elle qui a le plus souffert. C'est son armée qui a soutenu les plus rudes efforts. Nos poils héroïques se sont fait tuer pour la France sans doute, mais aussi pour les nations qui ne sont venues que plus tard se ranger à côté de notre pays (vifs appl.). Notre situation financière exige impérieusement que tous ceux qui peuvent payer payent. Mais même avec des budgets écrasants, nous n'arriverons pas à combler les déficits si nous ne recouvrons pas les avances considérables que nous avons faites à l'Allemagne. Les dommages de guerre sont le fait de dévastations systématiques. Une brochure officielle établit qu'il y a eu complicité entre l'état-major allemand et le grand commerce allemand pour ruiner nos industries et nos tissages et tarir ainsi notre puissance (appl.). Tout re-

noncement à notre créance n'est qu'un encouragement à recommencer. (Vifs applaudissements sur tous les bancs, sauf à l'extrême gauche.) Je sais bien que l'Allemagne prétend qu'elle n'est pas responsable de la guerre. Une carte postale signée de Guillaume II porte ces mots : « Dire que l'Allemagne est cause de la guerre est un impudent mensonge. » Ce mensonge, nous le prenons tous à notre compte. (Appl.)

M. Poincaré : « C'est l'histoire qui rendra l'Allemagne responsable de la guerre avec la complicité de l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne a aggravé les dommages de guerre par des sévices sur les femmes, les vieillards, sur les passagers des navires-marchands. La commission juridique inter-alliée des coupables a décidé, avant l'arrivée de ce gouvernement, que les coupables de ces faits devaient être livrés, conformément aux stipulations du traité de Versailles. »

M. Poincaré : « Le gouvernement français considère que la livraison des coupables doit être réclamée le plus tôt possible. Si l'Allemagne refuse, des sanctions sont prévues au traité. Ce sera un nouveau manquement qui comporte notamment un nouveau recul de l'évacuation de la rive gauche du Rhin. (Appl.)

En ce qui concerne les réparations, la commission des réparations ne peut prendre qu'à l'unanimité les résolutions diminuant les réparations qui nous sont dues. La commission des réparations a accordé des délais, mais les Alliés devront exiger de l'Allemagne des garanties certaines de paiement. La France ne peut rien abandonner, même pour des satisfactions temporaires, des droits qu'elle tient du traité. La France maintiendra de même le principe de priorité en faveur de notre alliée, la Belgique. »

UNE PASSE D'ARMES AVEC BRIAND

L'Allemagne n'a pas le droit de demander la révision du traité qu'elle a signé ; elle ne doit pas le faire par des voies détournées.

M. Briand. — Elle ne peut pas le faire à Gènes.

M. Poincaré. — Ne m'obligez pas à entrer dans des détails.

M. Briand. — L'ordre du jour de la conférence, soigneusement préparé, a décidé que cette conférence serait purement économique et financière, que les traités signés ne seraient discutés à aucun moment et que la question des réparations ne figurerait pas à notre ordre du jour.

M. Poincaré. — L'Allemagne recherchera indirectement à les remettre en question. C'est pour cela que le chancelier de l'Allemagne a pu dire que l'Allemagne avait atteint son but. La France et les Alliés n'ont pas voulu que le traité de Versailles soit remis en question à Gènes. Mais, ne dites pas que l'Allemagne ne l'a pas voulu. (Appl. répétés sur de nombreux bancs.)

M. Briand se lève (mouvements divers au centre, applaudissements à gauche).

M. Briand. — Nous et nos Alliés n'hésiteront pas à nous retirer de la conférence si l'Allemagne voulait adopter une telle attitude.

Léon Blum (soc.) — Il est évident que l'Allemagne posera la question.

M. Poincaré. — M. Briand dit que toutes les garanties ont été prises contre l'Allemagne. Toutes ces précautions, nous les prendrons, nous.

LE PROBLEME RUSSE

En ce qui concerne la Russie, on a également pris à Cannes des garanties, notamment l'acceptation des dettes de la Russie. Il aurait été plus logique que l'acceptation des conditions précédât l'invitation. Mais, il va sans dire que ces conditions devaient être acceptées sans équivoque, avant toute discussion. Nous aurons à nous mettre par avance d'accord avec nos Alliés sur ce point.

Le président du Conseil parle de l'affaire d'Angora. Cet accord, dit-il, a contribué à rétablir le calme en Orient entre les Turcs et les Grecs. Mais, après la fonte des neiges, les hostilités peuvent reprendre entre Grecs et Kémalistes. Ce qui a été fait n'est donc que provisoire. Ce n'est donc pas la paix définitive en Orient. Nous aurons à régler cette question avec nos Alliés.

M. Poincaré rappelle que, également, la question de Tanger est restée pendante depuis et pendant la guerre. Le gouvernement français travaillera à obtenir des solutions satisfaisantes, à dissiper tout malentendu entre la France et la Grande-Bretagne.

Comme M. Lloyd George, je pense que le pacte franco-britannique sera le couronnement des efforts que nous aurons faits de part et d'autre.

Vous connaissez les préparatifs militaires en Allemagne ? Les Alliés ont été obligés de prendre des garanties contre l'Allemagne. J'accepte volontiers l'augure que l'Allemagne se démocratisera et deviendra pacifique, mais, en attendant, comme M. Briand le constatait à Washington, ni moralement, ni matériellement, l'Allemagne n'est désarmée.

REPLIQUE DE POINCARÉ

M. Poincaré monte à la tribune. Il déclare :

« Ce n'est pas sur mon passé, c'est sur mes actes futurs que vous aurez à me juger ; pourtant, je n'ai rien à désavouer (appl. au centre et à droite). Personnellement j'ai toujours voulu servir le pays. J'étais président du Conseil lorsque les premiers nuages s'amoncelèrent sur les Balkans. Nous avons fait tous nos efforts pour éloigner l'orage avec le président de la République, M. Fallières et le concours de tous les députés, sans exception. Nous nous sommes efforcés de conjurer le danger. La guerre a éclaté malgré le gouvernement français. » (Vifs applaudis, sur tous les bancs, sauf à l'extrême-gauche). Tous les députés

se lèvent, à l'exception des socialistes pour applaudir M. Poincaré.

M. Poincaré : « Si j'étais l'homme qu'a dit M. Cachin, je m'exécrais moi-même (appl.). L'histoire jugera. Je ne redoute pas le jugement de l'histoire. La guerre fut déclarée contre la France. Mon seul désir fut d'assurer la victoire avec le concours de tous dans l'union sacrée. Les ministres de tous les partis furent appelés à travailler avec le président de la République (vifs appl.). Aujourd'hui, je n'accepterais pas une tâche qui ne fût pas de pure concorde nationale. Dans la composition même du Cabinet, j'aurais voulu plus nettement encore ce désir de concorde. Il n'a pas dépendu de moi qu'il en fût ainsi. »

M. Poincaré commente la déclaration ministérielle. Le gouvernement, dit-il, n'a qu'un vœu : l'exécution du traité de Versailles. Les premiers ministres reconnaissent que c'est l'intérêt commun de la France et de la Grande-Bretagne. Il y a des divergences seulement sur le mode d'exécution. Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai écrit. J'ai toujours cru que la méthode, employée depuis deux ans environ, de réunions fréquentes de ce qu'on a appelé pompeusement le Conseil suprême, n'est pas le moyen le plus sûr d'aboutir à des solutions. Je crois que les discussions doivent être étudiées et préparées à l'avance par la voie diplomatique ordinaire. M. Poincaré croit que les travaux diplomatiques doivent préparer cette réunion pour éviter tout malentendu, toute improvisation, toute surprise (appl. au centre). Je sais très bien que les conférences, comme celle de Cannes, n'ont pas été demandées par le gouvernement français. C'est dans le silence du Cabinet que ces travaux doivent être poursuivis et les conférences doivent approuver ces accords, plutôt que les préparer (appl. sur de nombreux bancs).

M. Poincaré : La France doit poursuivre des conversations avec les Alliés, en connaissant sa propre valeur et en parlant à ses amis sur un pied d'égalité (vifs appl.). Le traité de Versailles nous lie les uns aux autres, comme il lie l'Allemagne vis-à-vis de nous (appl. sur tous les bancs, sauf à l'extrême-gauche).

INTERVENTION DE M. HERRIOT

La parole est à M. Herriot, député du Rhône, président du groupe radical-socialiste :

Après avoir déclaré que le parti ne pouvait être d'accord avec le gouvernement sur plusieurs points de politique intérieure, il dit qu'en ce qui concerne la politique extérieure, les conférences sont préférables à la diplomatie secrète qui est pleine de dangers.

M. Herriot se félicite de la réunion de la conférence de Gènes. Il constate avec satisfaction que la Russie sera représentée à la conférence. C'est, dit-il, le seul moyen de soustraire la Russie à l'influence de l'Allemagne. Quand un homme comme M. Lloyd George prend une décision de cette importance, la France ne peut pas s'en désintéresser, mais ne doit pas laisser joindre la question des réparations à la question du relèvement économique de l'Europe (appl.).

M. Herriot : L'Allemagne, avec la complicité de la finance anglaise, recherche le moyen de joindre ces deux questions. C'est le devoir impérieux de notre gouvernement de déjouer cette manœuvre qui est celle de la finance internationale.

Les réparations ne pourront être payées à la France que si le commerce et l'industrie de l'Allemagne consentent les sacrifices indispensables.

M. Herriot se félicite des télégrammes échangés entre M. Poincaré et les premiers ministres. Le télégramme de M. Lloyd George, dit-il, nous donne toute satisfaction. M. Herriot fait également un vif éloge des démocrates italiens.

M. Herriot termine en disant que l'on peut compter pour l'application de ces principes de politique extérieure sur le concours du parti radical-socialiste.

La clôture est prononcée.

LE VOTE

Après la clôture de la discussion, deux ordres du jour sont en présence, l'un de M. Arago et de ses collègues, faisant confiance au gouvernement et un deuxième des socialistes. La priorité demandée pour l'ordre du jour Arago est adoptée par 472 voix contre 107. L'ordre du jour Arago approuvant les déclarations du gouvernement et lui faisant confiance est adopté à mains levées à la presque unanimité.

CONFÉDÉRATION

Le lait, le beurre et le fromage baissent de prix

BERNE, 20. — Ag. — L'Union des producteurs de lait a ratifié les accords pour la baisse du prix du lait, à partir du 1er février, soit de 5 ct. par litre pour la vente au détail. La diminution du prix du beurre sera d'environ 1 franc par kilo et le prix du fromage sera abaissé d'environ 80 ct. par kilo, au minimum.

Contre les actions locales

BERNE, 20. — Ag. — Le Comité de l'Union fédérative des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, publie une protestation contre la tentative de l'Union syndicale de Bâle, de détruire l'organisation actuelle de l'Union fédérative, en faisant porter tout le poids des actions du personnel fédéral sur les Unions locales.

Le recensement du Locle

LE LOCLE, 20. — Selon le recensement opéré le 1er décembre 1921, Le Locle compte 12,197 habitants, soit 319 de moins qu'en décembre 1920. Cette population se répartit comme suit : La population totale du district est de 17,727 habitants, en diminution de 349 sur décembre 1920.

LES CHANGES

Paris, 41,95—42,45 (41,85—42,35). Allemagne, 2,55—2,90 (2,55—2,90). Londres 21,67—21,79 (21,68—21,81). Italie, 22,25—22,75 (22,20—22,70)